www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

Février 2008

BN Numismatique Bulletin CGB-CGF n° 44

Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique,* inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais,voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.
Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

2	LISTE ROME N° 158
3	BOURSE
4	LISTE ROYALES N° 115
5	LA BOUTIQUE ROME
6	MONNAIES DU PREMIER EMPIRE
7	FORUM DES AMIS DU FRANC N° 140
8	LE COIN DU LIBRAIRE SCWC XVIIIe
9	POMPÉI : QUAND UN DENIER...
10	ORFÈVRE CHINOIS POUR ARRÊTER DE FUMER
11	ANALYSE DES PRIX ET RARETÉS L'EXEMPLE DES 5 FRANCS CHARLES X
12	UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ AUX FRAPPES...
13 - 14	FORUM AD€ N° 041
15	EURO ET INFLATION
15 - 16	PROJET : BILLET DE DEUX EUROS
17	BILLETS ET PIÈCES - LES PRIX
18 - 19	LES STATE QUARTERS : UN BONUS DE 3,8 MILLIARDS DE DOLLARS
19	UN MAIL INTÉRESSANT : STRIES, GRADES ET C I
20	€BILLETS
21	MÉTA-ARCHÉOLOGIE
22 - 30	L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS
31	L'AFEP
32	ROME XX

ÉDITORIAL

Ce mois-ci, les journalistes grand public se sont exclamés « *L'or bat son record absolu de 850 $/once !* ».
Certes, mais cela ne signifie absolument pas qu'il soit arrivé à son prix.
En effet, ce genre de comparaison revient à rapprocher des cours sans tenir compte des pouvoirs d'achats.
En 1980, avec 850 $, on avait le même pouvoir d'achat qu'aujourd'hui avec 2.200 $... donc l'or aura atteint son précédent record avec un lingot à 45.000 €, nous en sommes très loin.

Si l'on reprend les articles que nous avons consacré à l'or (*BN020*, pages 5 et 6, *BN021*, pages 10/12, *BN022*, pages 22/23), on ne peut que constater qu'aucun des signaux de vente, ou d'arrêt d'achat, décrits dans le BN022, n'est allumé. Le jeu reste donc totalement ouvert... n'oublions pas, si le napoléon a déjà plus que doublé depuis son minimum, qu'entre 1970 et 1980, son prix fut multiplié par vingt...
De la même manière, notons que les prix moyens des monnaies antiques, à l'échelle internationale, n'ont guère évolué sur les vingt dernières années pour les pièces de milieu de gamme, ce qui signifie qu'ils ont en réalité reculé. Il se pourrait qu'il y ait là aussi une correction... Heureux ceux qui ont déjà de grosses collections !

Michel PRIEUR

INSOLITE

Un lecteur nous communique cette piastre hilarante car datée de 1553... l'inculture des faussaires est quand même renversante...
Mais ce qu'il faut bien remarquer est que si un faussaire est tellement habitué à modifier le millésime des moulages qu'il fabrique, rien ne l'empêche de créer un faux d'un millésime existant et très rare. On voit d'ailleurs très nettement que le 553 a été poinçonné à part, il est d'un relief différent du 1. Bref, encore une fois, attention quand la mariée est trop belle...

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

AD€ - AFP - Philippe BOUCHET
Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT
Stéphane DEMAY
Stéphane DESROUSSEAUX
Jean-Marc DESSAL - Johann EMANUEL
LI - Thierry EUVRARD - fenetreeurope.com
Loulou FLORIANT - Olivier FOURNIER
Christian GOR - Samuel GOUET
Heritage HA.com - Maurice KOLSKY
lexpress.fr - Catharine LORBER
matinternet - metrofrance.com
Numismaticnews - Michel PRIEUR
Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC
Fabrice ROLLAND - Laurent SCHMITT
Michel SEGUY
Dr Agostino SFERRAZZA
Charles SHAHAR

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR
Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail cgf@cgb.fr

Rome n°158

MONNAIES CHOISIES, CLASSÉES ET PRISÉES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV). Londres 2000, vol. 1, 72€ ; vol. 2, Londres 2002, 109 € ; vol. 3 - 69 €. Édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €.
aur : aureus. cen : centenionalis. dnr : denier. dup : dupondius. ses : sesterce. ant : antoninien. sil : silique. fol : follis. p.b : petit bronze. mrn : maiorina. m.b.: moyen bronze. g.b : grand bronze, qdrs : quadrans. sol : solidus. hyp : hyperperon, asp : aspron trachy. sem : semissis. ttr : tetradrachme. trd: tridrachme. drd: didrachme. drc: drachme. arg: argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous ne souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

1 Anonymes/*uncia* -269 Italie. (23,39 g). Osselet avec un globule/ Un globule. RCV. 561 (320$) ..... **TB 135€**
2 Anonyme/*sext.* -215 Rome. Tête de Mercure à dr./ Rostre de galère à dr. RCV. 610 (150£). Patine vert foncé.
↪ ..... **B+ 42€**
3 Anonyme/*vict.* -211 Italie.Tête laurée de Jupiter à dr./ ROMA. Victoire couronnant un trophée. RCV. 49 (140£). Flan taché.
↪ ..... **TB 39€**
4 Scribonia/*as* -154 Rome. C. Scribonius. Tête de Janus./ SCR. Proue de galère à dr. RCV. 718 (170£). Flan large
↪ ..... **B+ 35€**
5 Cassia/*dnr.* -126 Rome. Tête casquée de Rome à dr. ; derrière urne de vote./ Libertas dans un quadrige à dr./ RCV. 142 (150£). Usé, mais lisible. Flan voilé. .... **TB+ 45€**
6 Cloulia/*qnr.* -98 Rome. Tête laurée de Jupiter à dr./ Victoire couronnant un trophée avec un captif. RCV. 212 (140£).
↪ ..... **TB 29€**
7 Vibia/*dnr.* -90 Rome. Tête laurée d'Apollon à dr./ Minerve dans un quadrige galopant à dr./ RCV. 242 (150£). Flan court. Usure importante, mais lisible. ..... **TB+ 37€**
8 Anonymes/*dnr.* -86 Rome. Tête laurée d'Apollon à dr./ Jupiter dans un quadrige à dr. RCV. 266 (200$). Usure importante ..... **B 7€**
9 Auguste/*as* -17 Rome.M. Sanquinius. Légende dans une couronne. Grand S C. RCV. 1666 (480$). Patine verte granuleuse. R ..... **TB 42€**
10 Auguste, Caius et Lucius/*dnr.* -2 Lyon. Tête laurée à dr./ Caius et Lucius debout de face.RCV. 1597 (440$). Patine de collection ancienne. Flan piqué et corrodé.**TB+ 55€**
11 Agrippa/*as* 41 Rome. Tête à droite avec la couronne rostrale./ S-C. Neptune debout à g. (RCV. 1812 (65£). Décentré au droit. Usure importante. ..... **B 35€**
12 Tibère/*dnr.* 16 Lyon. Fourré. Tête laurée de Tibère à dr./ PONTIF MAXIM. Livie assise à dr. RCV. 1763 (600$). Deux manques de métal. Jolie patine. ..... **TB 39€**
13 Caligula/*as* 37 Rome. Tête nue à dr./ VESTA. Vesta assise à dr. RCV. 1803 (1200$). Beau portrait. Sans patine.
↪ ..... **TB+ 65€**
14 Claude/*as* 42 Rome. Tête nue à g./ LIBERTAS AVGVSTA. La Liberté debout à dr. RCV. 1860 (125£)."Faiblesse sur les légendes. ..... **TB 35€**
15 Néron/*as* 66 Lyon. Tête nue à g./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. RCV. 1973 (375£). Usé, mais lisible. Contremarque en forme de lituus devant le cou. ..... **B 29€**
16 Vespasien/*dnr.* 70 Rome. Tête laurée à dr./ COS ITER TR POT. La Paix trônant à g. RCV. 2284 (65£). Beau portrait. Patine grise. ..... **TB+ 42€**
17 Titus césar/*as* 74 Rome. Tête laurée à dr./ AEQVITAS AVGVSTI. L'Équité debout à g./ RCV. 2473 var. (425£). Usé, mais lisible ..... **B+ 35€**
18 Domitien César/*as* 80 Rome. Tête laurée à dr./ S C. Spes marchant à g. RCV. 3693 (325£). Patine vert noir, légèrement piquée et corrodée au revers. ..... **TB 32€**
19 Domitien Aug./*dnr.* 92 Rome. Tête laurée à dr./ IMP XXI COS XVI CENS P PP. Minerve debout à g. RCV. 2736 var. (160£). Décentré au revers. ..... **TB 29€**
20 Nerva/*as* 97 Rome. Tête laurée à dr./ AEQVITAS AVGVST. L'Équité debout à g. RCV. 3060 (550£). Patine verte. Usure importante. ..... **B 39€**
21 Trajan/*dnr.* 116 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ P M TR P COS VI SPQR. Mars marchant à dr. RCV. - . Beau portrait
↪ ..... **TB 37€**
22 Hadrien/*dnr.* 134 Rome. Buste drapé, tête nue à dr./ FORTVNAE REDVCI. Hadrien et la Fortune debout face à face. RCV. 3495 (160£). Patine foncée. ..... **TB 25€**
23 Antonin/*dnr.* 138 Rome. Tête nue à dr./ PONT MAX TR POT COS. L'Équité debout à g. RCV. -. Flan légèrement voilé. ..... **TB+ 27€**
24 Antonin/*dnr.* 145 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT COS IIII/ LIB III. La Libéralité debout à g. RCV. 4089 (110£).**TB+/**
↪ ..... **TB 39€**
25 Faustine mère/*mb.* 147 Rome. Buste drapé à dr./ AVGVSTA. L'Éternité marchant à g. RCV. 4650 (265£). Jolie patine verte. Petits manques de métal au revers. R
↪ ..... **TB+ 72€**
26 Marc Aurèle César/*ses.* 142 Rome. Buste tête nue à dr. drapé sur l'épaule/ PIETAS AVG. Instruments pontificaux. RCV. 4806 (750$). Joli revers. Sans patine. R . **TB/TB+ 89€**
27 Marc Aurèle/*dup.* 171 Rome. Tête radiée à dr./ PRIMI/ DECEN/ NALES/ COS III/ SC dans une couronne. RCV.5040 (80£). Patine foncée. R ..... **TB+ 82€**
28 Faustine jeune/*ses.* 161 Rome. Buste drapé à dr./ IVNO. Junon debout à g. RCV. 5276 (450£). Patine verte.
↪ ..... **B+ 35€**
29 Lucius Vérus/*ses.* 166 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT VI IMP II COS II. Trophée avec un guerrier parthe. RCV. 5383 var. (600£). Beau portrait. Patine marron. R . **TB 79€**
30 Commode/*dnr.* 184 Rome. Tête laurée à dr./ P M TR P VIIII IMP VII COS IIII P P. Rome nicéphore assise à g. RCV. 5672 (95£). ..... **TB+ 39€**
31 Septime Sévère/*dnr.* 210 Rome. Tête laurée à dr./ P M TR P XVIII COS III P P. Concordia assise à g. RCV. RCV. 6344 (65£). Flan corrodé. ..... **TB+ 24€**
32 Julia Domna et Géta/*dnr.* 202 Rome. Buste drapé de Julia Domna à dr./ Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr. C. 1 (60f.). Fourré, (2,74 g) (faux d'époque). RR.**TB 82€**
33 Caracalla/*dnr.* 209 Rome. Tête laurée à dr./ PONTIF TR P XII COS III. La Concorde assise à g. RCV. 6866 (100$).
↪ ..... **TB+ 31€**
34 Géta/*dnr.* 210 Rome. Tête laurée à dr./ PONTIF TR P II COS II. Génie debout à g. RCV. 7249 (110£). Beau portrait. Corrodé. Poids léger. ..... **TTB 42€**
35 Élagabal/*ant.* 218 Fourré. Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ FIDES EXERCITVS. La Fidélité assise à g. RC. 2081 (90£). Faux d'époque. Patine grise.
↪ ..... **TB+ 25€**
36 Julia Maésa/*dnr.* 218 Rome. Buste drapé à dr./ PIETAS AVG. La Piété debout à g. RCV. 7755 (100£). Patine noire.
↪ ..... **TB 33€**
37 Alexandre Sévère/*ses.* 232 Rome. Buste lauré à dr., drapé sur l'épaule g./ SPES PVBLICA. L'espérance marchant à g. RCV. 8019 (425$). Patine foncée. ..... **TB+ 42€**
38 Maximin Ier Thrace/*ses.* 237 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ SALVS AVGVSTI. la Santé assise à g. RCV. 8338 (40£). Patine verte granuleuse. ..... **TB 37€**
39 Gordien III/*ant.* 243 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ MARS PROPVG. Mars marchant à dr. RC. 8623 (32£). Beau portrait. ..... **TTB 31€**
40 Philippe Ier/*ant.* 246 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P II COS PP. Felicitas debout à g. RCV. 8944 ..... **TB+ 19€**
41 Otacilia Sévéra/*ant.* 248 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ PIETAS AVGG. La Piété sacrifiant à g. devant un autel allumé. RCV. 9157 (55£). Patine grise. R ..... **TB 27€**
42 Philippe II César/*ses.* 245 Rome. Buste drapé, tête nue à dr./ PRINCIPI IVVENTVTIS. Philippe II debout à dr. RCV. 9250 (32£). Patine noire. ..... **B 24€**
43 Antonin Divus/*ant.* 251 Restauration de Trajan-Dèce. Tête radiée d'Antonin à dr./ CONSECRATIO. Autel. RC. 1310 (110£). RR ..... **TTB 65€**
44 Trébonien Galle/*ant.* 252 Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PAX AETERNA. la Paix debout à g. RCV. 6939 (40£). Nettoyé. ..... **TTB 35€**
45 Valérien Ier/*ant.* 258 Asie. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PIETAS AVGG. Valérien Ier et Gallien debout face à face. RCV. 9955 (55$). Patine foncée. ..... **B 5€**
46 Gallien/*ant.* 262 Rome. Tête radiée à dr./ FORTVNA REDVX. La Fortune debout à g. RCV. 10219. (23£). Patine noire. ..... **TTB+/TB+ 19€**
47 Salonin/*ant.* 258 Trèves. Buste radié et drapé à dr./ PIETAS AVG. Instruments pontificaux. RCV. 10767 (120$). Patine gris foncé. R ..... **TB+ 32€**
48 Claude II/*ant.* 268 Buste radié à droite/ Divers.
↪ ..... **TB+ 5€**
49 Postume/*2 ses.* 265 Imitation. Buste radié et cuirassé à dr./ VICTORIA// AVG. Victoire debout à g. RCV. 11065 (500£). Patine marron. R ..... **TB 55€**
50 Victorin/*ant.* 270 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ INVICTVS. Sol marchant à g. RCV. 11170 (40£).
↪ ..... **TB 13€**
51 Aurélien/*ant.* 272 Mil. Buste lauré et cuirassé à dr./ ROMAE AETERNAE. Aurélien recevant une victoire de Rome. RCV. 11603 (55$). Beau portrait. R ..... **TB+ 31€**
52 Tacite/*aurl.* 275 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à g. RCV. 11799 (65$). Avec son argenture superficielle. ..... **TTB 29€**
53 Probus/*aurl.* 280 Siscia. Buste radié et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILIT. Probus et la Concorde se donnant la main. RCV. 11967 (38£). Patine verte ..... **TTB 25€**
54 Carus/*aurl.* 283 Rome. Tête radié à dr./ CONSECRATIO. Aigle. RCV. 12395 (55£). Patine verte. R ... **TTB 47€**
55 Carin César/*aurl.* 282 Tripolis. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS AVGG. Carin et Jupiter debout face à face. RCV. 12307 (45£). Flan légèrement piqué. R
↪ ..... **TTB 25€**
56 Carin Aug./*aurl.* 284 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CLEMENTIA TEMP. Carin recevant un globe nicéphore de Jupiter. RCV. 12342 (45£). ..... **TB 28€**
57 Dioclétien/*fol.* 300 Londres. Buste radié et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3535 (40£). Patine marron foncé. Cassure de coin au revers.
↪ ..... **TTB/TB+ 32€**
58 Maximien Hercule/*aurl.* 288 Ticinum. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVAT. Jupiter debout à g. RC. -. ..... **TTB/TB 18€**
59 Divo Maximiano/*fol.* 310 Rome. Restitution par Maxence. Tête voilée à dr./ AETERNAE MEMORIAE. Temple octastyle. RC. 3651 var. (75£). R ..... **TB 51€**
60 Galère Aug./*1/4 fol.* 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. Patine verte. R
↪ ..... **TB+ 22€**
61 Galéria Valéria/*fol.* 310 Serdica. Buste diadémé et drapé à dr./ VENERI VICTRICI. RC. 3730 var. (110£). Patine verte. R ..... **TB+ 67€**
62 Constance Ier Aug./*fol.* 306 Siscia. Tête laurée à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. RC. -. Patine verte. R
↪ ..... **TB/TTB 31€**
63 Maximin II Aug./*fol.* 312 Nicomédie. Tête laurée à dr./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. sacrifiant devant un autel. RIC. 71b. Patine grise. ..... **TB+ 11€**
64 Sévère II César/*1/4 fol.* 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3740 (100£). Patine vert noir. R ..... **TB+ 35€**
65 Maxence/*fol.* 310 Rome. Tête laurée à dr./ CONSERV VRB SVAE. Temple de Rome. RC. 3781 (35£). Patine verte corrodée. ..... **TB+/TB 11€**
66 Licinius Ier/*fol.* 317 Cyzique. Buste lauré consulaire à g./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter nicéphore debout à g. RIC. 9. Patine verte. ..... **TTB 18€**
67 Licinius II/*cen.* 318 Antioche. Buste lauré à g. avec mappa et sceptre. IOVI CONSEVATORI CAESS. Jupiter debout à g. avec un captif. RIC. 29. ..... **TB 11€**
68 Constantin Ier/*cen.* 326 Héraclée. Tête laurée à dr./ PROVIDENTIAE AVGG. Porte de camp. RC. 3878. Patine verte.
↪ ..... **TTB+/TTB 18€**
69 Constantin Ier Divus/*cen.* 337 Antioche. Tête voilée à dr./ Constantin dans un char s'élevant au ciel ; au-dessus, la main de Dieu. RC. 3889 (18£). Patine verte.**TTB 39€**
70 Rome/*cen.* 330 Héraclée. Buste casqué de Rome à g./ La louve allaitant Rémus et Romulus. RIC. 119. Patine verte.
↪ ..... **TB+/TTB 18€**
71 Constantinople/*cen.* 335 Rome. Buste lauré, casqué et drapé à g./ Victoire debout à g. sur une proue. RC. 3890 (15£). Joli revers. ..... **TTB 15€**
72 Crispus/*fol.* 317 Thessalonique. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ PRINCIPIA IVVENTVTIS// °TSE°. Mars debout à dr. RIC. 20. Patine verte. RR ..... **TTB 47€**
73 Constantin II César/*cen.* 330 Buste lauré et cuirassé à dr./ Incus. Avec son argenture superficielle. RR .. **TTB 47€**
74 Constans Aug./*mai.* 348 Trèves. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Constans debout sur une galèré dirigée par Victoria. RC. 3974. Patine marron.
↪ ..... **TB+/TTB 31€**
75 Constance II Aug./*mai.* 348 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g. tenant un globe./ FLE TEMP REPARATIO. Constance tenant un étendard ; devant deux captifs. RC. 4004 (30£). Patine foncée. ..... **TB 15€**
76 Vétranion/*mai* 350 Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ HOC SIGNO VICTOR ERIS. Vétranion couronné par la victoire. RC. 4042 (250£). Patine verte. Corrodé. RR
↪ ..... **TB+/B+ 47€**
77 Constance Galle/*mai.* 351 Buste drapé et cuirassé tête nue à dr./ CONCORDIA MILITVM. Constance Galle debout de face tenant deux labarums. RC. -. R .... **TTB 35€**
78 Julien II/*mai.* 363 Buste casqué et cuirassé à g. avec lance et bouclier./ Légende dans une couronne. RC. 4074 (35£). Beau portrait. ..... **TB+ 29€**
79 Jovien/*mai.* 363 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ VOT/ X/ MVLT/ XX dans une couronne. RC. -. Patine noire. R ..... **TTB 33€**
80 Procope/*mai.* 365 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ REPARATIO FEL TEMP. Procope debout à g. RC. 4124 (300£).Patine verte. RR ..... **TB 79€**

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

FÉVRIER

1/2 Paris (75) (**) (tc) Numicarta
1/3 Berlin (D) (*****) (N)
2 Paris (75) (***) AFEP (B)
3 Argenteuil (95) (****) (N)
3 Chevilly-Larue (94) (*) (tc)
8/10 La Haye (NL) (****) (N)
9 Londres (GB) (****) (N)
10 Hyères (83) (**) (N)
10 Romilly-sur-Seine (10) (**) (tc)
10 Dortmund (D) (**) (N)
10 Ludwigshafen (D) (**) (N+ph)
10 Val de Salm (B) (nc) (N)
16 Gretz-Armanvilliers (77) (nc) (tc)
17 Bresles (60) (**) (tc)
17 Draguignan (83) (**) (N)
17 Thyez (74) (**) (N)
17 Konz/Trier (D) (***) (N)
22 Zürich (CH) (***) (N)
23 St-Sébastien/Loire (44) (**) (N)
24 Gonesse (95) (**) (tc)
24 Le Vaudreuil (27) (**) (tc)
24 Meaux (77) (**) (tc)
24 Pollestres (66) (**) (N)
24 Saint-Quentin (02) (**) (N)
24 Strasbourg (67) (**)
24 Berkel-Enschot (NL) (**) (N)
24 Wiesbaden (D) (**) (N)
24 Ulm (D) (**) (N)
24 Wittstock (D) (nc) (N)
27/28 Baltimore (USA) (****) (N)

FÉVRIER : BOURSES BISSEXTILES ?

29 jours en février cette année, seulement trois bourses, mais elles sont de qualité. Retrouvez l'équipe de la CGB au salon de la gare de l'Est organisé par l'AFEP de 9h00 à 17h00. Cette manifestation est devenue incontournable et cette XXVIe édition du salon du Papier Monnaie du samedi 2 février marquera le début de l'année pour les numismates « papier ».
Le lendemain venez nombreux retrouver Samuel à Argenteuil de 8h30 à 17h00 pour la 40e bourse numismatique qui se tiendra comme d'habitude salle Jean Vilar, 9 boulevard Héloïse. Des surprises sont au programme, concoctées par l'équipe de Jean-Louis Cappry, pour une manifestation qui est devenu au fil des ans l'Événement du début de l'année. Nous serons présents à Londres cette année le samedi 9 février pour le Coin Fair à l'Holiday Inn, London Bloomsbury, Coram Street WC1, près de la station Russell Square de 9h30 à 17h00. Si vous habitez Londres et que vous voulez nous rencontrer, prenez rendez-vous à l'occasion de cette manifestation.

MARS

1/2 Baltimore (USA) (****) (N)
1/2 Chôlet (49) (nc) (tc)
2 Wintherthur (CH) (**) (N)
2 Savigny-sur-Orge (91) (**) (N)
2 Châlons-en-Champagne (51) (**) (N et tc)
2 Sète (34) (***) (N)
2 Karlsruhe (D) (***) (N)
2 Lausanne (CH) (***) (N)
2 Verden (D) (nc) (N)
7/9 Phoenix (USA) (****) (N) ANA
8 Paris (75) (****) (N) SNENNP
8 Merden (D) (**) (N)
9 Saint-Cyr-sur-Loire (37) (**) (N)
9 Anvers (B) (***) (N)
15 Horn (NL) (nc) (N+Ph)
15/16 Münich (D) (*****) (N) (NUMISMATA)
16 Bergerac (24) (****) (tc)
16 Altenburg/Thür (D) (nc) (N)
23 Beaumont/Périgord (24) (tc) (**)
29 Göppingen (D) (nc) (N)
29/30 Turin (I) (**) (N)
30 Bruges/Sint-Michiels (**) (n)
30 Vöhringen (N) (**) (N)

UNE 15/14 M, F.308/22, VOLÉE

Cette monnaie a été volée dans le courrier et son propriétaire nous a demandé de la publier afin qu'elle soit plus facilement repérable et parce que c'est un bel exemplaire bien lisible.

CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM

UN NOUVEAU THÈME DE COLLECTION GRÂCE À LA MONNAIE CHINOISE !

Objectivement, ce nouveau thème de collection pourrait s'appeler le « *Foutage de gueule* » et regrouper toutes les monnaies où l'Institut d'émission se moque outrageusement du monde. La collection doit commencer par l'une des productions chinoises récentes : cette monnaie commémore les « *50 ans de la Libération du Thibet* ». Quand on pense que le régime communiste de Pékin a envahi militairement la nation la plus pacifique qui puisse être puisque philosophiquement opposée à la moindre violence, quand on pense que ces gens ont détruit systématiquement une civilisation et tous ses témoignages, temples, bibliothèques, œuvres d'art, quand on pense qu'à une période on considéra qu'au moins un tiers de la population autochtone était morte, en camp de concentration ou en exil, quand on pense que le régime communiste de Pékin est en train d'y pratiquer un ethnocide radical en important de la population chinoise han par millions d'individus pour noyer les Thibétains qui s'accrochent à leurs montagnes et à leur culture, quand on constate que les tortures continuent aujourd'hui... oser célébrer la « libération » du Thibet par le régime communiste de Pékin est d'un culot effarant.
Il ne me vient même pas dans toute l'histoire de la numismatique d'autre exemple d'une *schutzpah* aussi démesurée ; n'hésitez pas à vous renseigner sur le Thibet martyr et à soutenir les exilés.

Michel PRIEUR

http://dole-monnaies-jetons.fr

Mise à jour : ajout de dessins pour les types monétaires nouveaux et de la photothèque de Philippe le Beau et du règne de Charles-Quint, plus de cent photos de tous les types connus.

Royales n°115

Philippe II dit «Auguste» - (1180-1223)

1 Denier parisis, 1er type, circa 1200, Arras, Dy.166, Exemplaires usés avec manques de métal en périphérie ..... AB 13€

2 Denier, avant 1201, Laon, Dy.184, Flan assez large et patine foncée ..... B 40€

CHAMPAGNE - LANGRES (Évêché de) - Anonyme - (XIIe siècle)

3 Denier, circa 1180, Langres, Bd.1723 (6 f.), Rare. Frappe faible sur une bonne partie du type ..... B+ 68€

Philippe VI de Valois - (1328-1350)

4 Double tournois, 1er type, 1re émission, (01/01/1337), Dy.271, Flan irrégulier avec faiblesse de frappe. Patine grise. Rare variété avec MONETA P DVPLEX ..... TB 55€

Charles V - (1364-1380)

5 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan irrégulier et court. Oxydation verte ..... B 22€

6 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan très court et voilé. Forte usure ..... AB 3 €

METZ (Cité de) - Anonyme, XV

7 Gros d'argent, circa 1406-1500, Metz, W.II/F/h/3, Flan irrégulier. Jolie patine grise ..... TTB 90€

Henri II ou François II - (1547-1559-1560)

8 Demi-teston à la tête couronnée, 1554, Bayonne, L, 65.178 ex., Sb.4558 (13 ex.), Flan irrégulier. Reliefs faibles au niveau du portrait du roi ..... TB 99€

Henri II - (1547-1559)

9 Douzain aux croissants, 1550, Angers, F, 959.760 ex. (Turpin), Sb.4380 (8 ex.), Flan irrégulier et assez large. De petites taches ..... TB+/TB 16€

10 Douzain aux croissants, 1550, La Rochelle, H, 2.226.960 ex., Sb.4380 (24 ex.), Flan irrégulier avec éclatement ..... TB 14€

11 Douzain aux croissants, Millésime ou atelier illisibles, Sb.4380, Flan irrégulier avec échancrures ..... B- 3 €

Henri III - (1574-1589)

12 Teston, 2e type au nom de Charles IX, 1575, Rennes, 9, 404.495 ex., Sb.4602 (11 ex.), Flan un peu court. Monnaie légèrement décentrée ..... TB 43€

13 Double sol parisis, 2e type, 158[5 ?], Lyon, D, Sb.4472, Flan large. Aspect de surface granuleux et cuivreux ..... TB+ 32€

14 Double sol parisis, 2e type, 1586, Paris, A, 109.180 ex., Sb.4472 (1 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise TB+ 35€

15 Douzain aux deux H, 1er type, 1576, Lyon, D, 857.066 ex., Sb.4398 (23 ex.), Flan irrégulier. Patine grise ..... B+ 17€

Henri IV - (1589-1610)

16 Douzain du Dauphiné, Millésime indéterminé, Grenoble, Dy.1257, Flan irrégulier. Aspect cuivreux ..... B/TB 18€

17 Double tournois, 1er type, 1609, Paris, A, 878.760 ex., CGKL.222 (a1), Bel aspect ..... TTB 45€

CHÂTEAU-RENAUD (PRINCIPAUTÉ DE) - François de Bourbon - (1603-1614)

18 Double tournois posthume, sd. (après 1614), Bd.1821, Monnaie recouverte d'une légère patine verte ..... B+ 5 €

Louis XIII - (1610-1643)

19 Douzième d'écu, 2e poinçon de Warin, 1642, Paris, A, rose, 360.300 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier ..... TB+ 110€

20 Douzième d'écu, 2e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Matignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier. Usure régulière ..... TB+/TTB 90€

21 Double tournois, type 1, 1614, Paris, A, CGKL.386 (b2), Beau portrait ..... TB+/TTB 40€

DOMBES (Principauté de) - Gaston d'Orléans - (1628-1657)

22 Denier tournois, 1649, Trévoux, Bd.1088, Usure importante ..... B+ 65€

LIGURIE - TASSALORO - Livia Centurioni - (1657-1667)

23 Douzième d'écu ou luigino, 1666, Bd.1106, Imitation de la pièce d'Anne-Marie de Montpensier ..... TTB+ 29€

Louis XIV - (1643-1715)

24 Écu à la mèche longue, 1652, Pairs, A, 2.368.000 ex., Dr.2/298, Surface légèrement granuleuse au droit. De petites taches ..... TB/TB+ 155€

25 Demi-écu mèche longue, 1653, Rouen, B, 682.395 ex., Dr.2/301, Stries d'ajustage sur l'écu ..... TB+ 100€

26 Quart d'écu à la mèche longue, 1650, Nantes, T, 7.061 ex., Dr.2/479, Monnaie trouée. Reliefs faibles au niveau du portrait ..... TB 76€

27 Douzième d'écu à la mèche longue, 1659, Aix, &, 177.179 ex., Dr.2/307, Flan oblong ..... TB+ 65€

28 Douzième d'écu à la mèche longue, 16[??], Aix-en-Provence, &, Dr.2/307, Patine grise et stries d'ajustage au revers ... B+ 30€

29 Liard au buste juvénile, 1655, Meung-sur-Loire, E, 32.588.432 ex., Dr.2/479, Faible relief au niveau du buste ..... B+/TB 14€

30 Liard au buste âgé, 1697, Metz, AA, Dr.2/480, Flan irrégulier ..... B 7 €

DOMBES (PRINCIPAUTÉ DE) - Gaston d'Orléans - (1628-1657)

31 Denier tournois, 1651, Trévoux, CGKL 766 (R3), Patine foncée. Reliefs faibles au niveau du buste ..... B+/TB+ 22€

HAGUENAU (Ville de)

32 2 kreutzers, 1666, Haguenau, Bd.1390 (4 f.), Flan large et régulier. Trace de pliure ..... B 25€

Louis XIV - (1643-1715)

33 Écu dit "aux huit L" 2e type, Millésime illisible (1704-1705), Paris, flan réformé, Dr.2/436, Traces de réformation importantes. Flan taché au droit et au revers ..... TB/TB+ 140€

Louis XV - (1715-1774)

34 Écu dit "Vertugadin", 1717, Amiens, X, rf, Dr.2/553, Flan très large. La chevelure a été regravée ..... TB+/TTB 260€

35 Demi-écu dit "vertugadin", 1716, Amiens, [X], rf., Dr.2/554, Lettre d'atelier illisible, probablement Amiens. Monnaie gravée d'une M au droit et au revers ..... B 69€

36 Sixième d'écu de France, 1720, Rouen, B, rf., Dr.2/572, Patine foncée ..... B+ 56€

37 Écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Tours, E, 902.134 ex., Dr.2/579, Exemplaire avec patine grise. Reliefs nets mais plus faibles au niveau du portrait du roi ..... TTB 110€

38 Écu aux branches d'olivier, 1727, Bayonne, L, 612.425 ex, Dr.579, Exemplaire astiqué et petit éclatement de flan ..... TB 49€

39 Écu aux branches d'olivier, 1727, Riom, O, 319.118 ex., Dr.2/579, Jolie portrait et jolie patine grise de médaillier ..... TTB 180€

40 Écu aux branches d'olivier, 1733, Paris, A, 1er semestre, 350.791 ex., Dr.2/579, Stries d'ajustage au revers ..... TTB/TTB+ 190€

41 Écu aux branches d'olivier, 1733, Bayonne, L, 447.005 ex., Dr.2/579, Patine grise hétérogène ..... TB+/TTB 70€

42 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1729, Orléans, R, 328.680 ex., Dr.2/580, Usure importante au niveau du portrait. Patine grise ..... B/TB+ 60€

43 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1727, Bourges, Y, 92.030 ex., Dr.2/580, Très faibles reliefs. Aspect de surface granuleux ..... B- 30€

44 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1728, Rennes, 9, 672.623 ex., Dr.2/580, Faible relief et coups de poinçon au droit et au revers ..... B/B+ 24€

45 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", Millésime indéterminé, Besançon, CC, Dr.2/580, Monnaie trouée. Forte usure ..... B 23€

46 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1736, Caen, C, 88.748 ex., Dr.2/580, Légère patine grise. Reliefs assez faibles au niveau du buste du roi ..... TB 56€

47 Cinquième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1728, Tours, E, 90.297 ex., Dr.2/581, Rayure sur le buste. Patine grise hétérogène ..... B- 30€

48 Dixième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Paris, A, 1er sem. 2.378.448 ex., Dr.2/582, Stries d'ajustage au droit et au revers ..... TB+ 35€

49 Écu dit "au bandeau", 1743, Orléans, R, 31.161 ex., Dr.2/584, Légers paillages au droit et stries d'ajustage au revers ..... TB+/TTB 200€

50 Écu dit "au bandeau", 1755, Nantes, T, 294.650 ex., Dr.2/584, Usure régulière ... TB 60€

51 Écu dit "au bandeau", 1763, Bayonne, L, 935.410 ex., Dr.2/584, Exemplaire presque TTB ..... TB+ 95€

52 Demi-écu au bandeau de Béarn, 1767, Pau, vache, 31.508 ex., Dr.2/585a, Patine grise. Taches sur le cou du roi ..... TB 110€

53 Dixième d'écu dit "au bandeau", 1747, Dijon, P, 35.840 ex., Dr.2/587, Flan irrégulier ..... TB 40€

54 Dixième d'écu au bandeau, 1764, Reims, S, 49.800 ex., Dr.2/587, Relief assez faible au niveau du buste ..... B/B+ 30€

55 Vingtième d'écu au bandeau, 1759, Paris, A, 1er sem. 12.616 ex., Dr.2/588, Flan large ..... TB+ 100€

56 Vingtième d'écu dit "au bandeau", 1761, Paris, A, 1er sem., 12.428 ex., Dr.2/588, Flan large, légèrement irrégulier ..... TB+ 100€

57 Vingtième d'écu au bandeau, 1764, Pau, vache, 58.400 ex., Dr.2/588A, Faiblesse de frappe et usure importante ..... B 60€

58 Sol dit "d'Aix", [millésime indéterminé], Aix-en-Provence, &, Dr.2/603, Patine foncée. Usure très importante ..... B- 14€

59 Demi-sol d'Aix, 1768, Aix, &, Dr.2/604, Usé au droit ..... B/TB 14€

60 Demi-sol d'Aix, 1778, Aix-en-Provence, &, 104.226 ex., Dr.2/604, Usure régulière. Patine marron ..... B 15€

61 Demi-sol d'Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Flan irrégulier. Reliefs très faibles au droit ..... B+ 20€

62 Demi-sol d'Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Monnaie oxydée ..... B- 6 €

63 Sol dit "à la vieille tête", 1771, Lyon, [D], Dr.2/606, Usure importante ..... B- 6 €

64 Demi-sol à la vieille tête, 1770, Metz, AA, Dr.2/607, Droit très fortement usé ..... AB/B+ 3 €

65 Écu à la vieille tête de Béarn, 1772, Vache, Pau, 1.311.492 ex., Dr.2/584a, Stries d'ajustage sur l'écu ..... TB+/TTB 95€

Louis XVI - (1774-1793)

66 Vingtième d'écu à la vieille tête, 1779, Paris, A, 2e sem., 176.070 ex., Dr.2/622, Monnaie au portrait de Louis XV. Patine grise ..... TB+ 35€

67 Sol à l'écu, 1784, Limoges, I, Dr.2/624, Usure importante.Taché ..... AB 3 €

68 Demi-sol à l'écu, 1778, Lille, W, Dr.2/626, Exemplaire fortement usé ..... B 7 €

69 Liard à l'écu, 1788, Lyon, D, Dr.2/627, Patine marron ..... B/TB 25€

70 Sol à l'écu, 1791, 1er semestre, Paris, A, Dr.2/624, Usure régulière. De petites taches vertes ..... TB 15€

71 Sol à l'écu, 1791, Metz, AA, Dr.2/624, Exemplaire fortement usé ..... B 14€

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

72 Écu au génie, 1792, Limoges, I, 2e semestre, R.46-14, Flan irrégulier. Stries d'ajustage et graffiti au revers ..... TTB+/TTB 350€

Louis XVI - (1774-1793)

73 30 sols au Génie, 1791, Paris, A, R.42/1, Patine grise. Petit choc à 3 heures au revers ..... TTB 165€

74 30 sols au Génie, 1792, Paris, A, 1er semestre, R.42/12, Forte usure ..... B 35€

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

75 2 sols au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Paris, A, R.37/19, Usure régulièreB 17€

76 2 sols au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Paris, A, R.37/19, Exemplaire presque illisible ..... B- 5 €

77 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Lyon, D, 1er sem., R.34/41, Éclatement de flan. Joli portrait ..... TB+ 40€

78 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Lyon, D, 2e sem., R.34/43, Cuivre ..... TB 30€

79 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Marseille, MA, 1er sem., R.34/59, MDC ..... TB 30€

80 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Nantes, T, R.34/69, MDC ..... TB+ 32€

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LA BOUTIQUE ROME

BOUTIQUE ROME : PARIS TENU !

La Boutique **ROME** fête ses cinq ans en 2008. Cet anniversaire est l'occasion de faire un point sur un véritable outil de recherche et d'informations numismatiques.

Aujourd'hui 21 janvier 2008, vous avez 12079 monnaies en ligne. Quand vous lirez ces lignes, plus de mille monnaies seront venues enrichir la boutique pour dépasser les 13.000 pièces et devenir ainsi la boutique la plus importante de notre site.

Quelques chiffres : entre 2003 et 2008, nous avons mis en ligne plus de 16.500 monnaies romaines entre les débuts du monnayage de la République vers 280 avant J.-C. et la fin de l'empire romain ! Dans la même période, nous avons vendu plus de 3.300 monnaies romaines pour plus de 400.000 €. Nous sommes passés entre 2003 et aujourd'hui de 256 à 1.462 monnaies vendues par an et de 32.000 € à 190.000 €. La boutique **ROME** est passée de 1.601 à 16.201 monnaies pendant la même période.

En 2007, nous avons mis plus de 5.000 monnaies en ligne en 39 actualisations.

Aujourd'hui en boutique, grâce à nos sept moteurs de recherche, vous avez le choix entre neuf périodes, quatre-vingt dénominations monétaires, plus de cent ateliers ou régions d'émissions, des prix compris entre 5 et 3.800 €, deux cent quarante personnages, empereurs, impératrices, césars et usurpateurs, cinq métaux, trente qualités différentes entre B (Beau) et FDC (Fleur de Coin).

Aureus de Faustine mère brm_149237

Minimi des Tétrici

Aujourd'hui la boutique **ROME** est la plus-grande boutique romaine au monde par le nombre et la variété d'objets présentés et est souvent utilisée par les internautes comme un outil de recherche, d'identification et d'estimation. Elle est donc devenue, outre un instrument de vente d'une société commerciale, cgb.fr, un véritable moteur de recherche. Pour preuve, les nombreux mails des internautes nous posant la question fatidique : « *j'ai une monnaie qui ne figure pas sur votre site, combien vaut-elle ?* »
Une autre question est souvent posée : « *Pourquoi tel empereur ou tel revers ne figure pas dans la boutique ?* ».

La boutique **ROME** n'est qu'un outil, un très bel outil, mais elle ne répond pas à toute les questions et ne détient pas la Vérité !

Alors que prévoyons-nous pour l'avenir ?

LA BOUTIQUE ROME EN 2008

Notre programme pour 2008 est ambitieux avec la mise en ligne de 8.000 monnaies romaines ce qui nous permettra d'atteindre les vingt mille pièces sur la boutique en début 2009 !

Déjà, depuis un peu plus d'un an, plus d'une centaine de déposants nous ont fait confiance et actuellement, nous avons soixante déposants et plus de 2.500 monnaies confiées dans la boutique **ROME**.

En 2007, grâce à **ROME XVIII** et **ROME XIX**, nous vous avons proposés plus de 5.000 monnaies romaines à la vente, extraites de nos boutiques pour ceux qui n'ont pas encore Internet ou ne sont pas familiarisés avec la vente en ligne. En 2008, nous espérons doubler cette offre. La boutique **ROME** est devenu un moyen d'acheter, de vendre et de s'informer à part entière !

Et, si vous faites partie de ceux qui ne sont encore jamais allés sur notre boutique **ROME**, c'est peut-être le moment de le faire. Quant aux autres, nous aurons encore cette année une quarantaine de mises en ligne sur la boutique **ROME**, rien que des nouveautés. C'est peut-être le moment d'aller y faire un tour pour découvrir ou redécouvrir la boutique **ROME** avec une nouvelle vision.

Nous venons de mettre en ligne les 836 aureliani de l'atelier de Lyon entre les réformes d'Aurélien et de Dioclétien de **ROME XX**. Venez feuilletez l'une des 1.400 pages et rendez-vous aujourd'hui, demain sur la boutique **ROME** !

Nicolas PARISOT / Laurent SCHMITT

Exemples de la liste mise en ligne le 15 janvier 2008

As Antonin le Pieux TTB135€

Denier Septime Sévère TTB55€

Aurelianus Aurélien TTB+55€

Follis Licinius Ier SUP 75€

ADR : QUID ?

« Y-a-t'il un Ben Hur dans le char ? »
Après un an de gestation, les ADR, c'est parti !
Les membres à jour de leur cotisation vont recevoir leur première carte de membre avec deux surprises. Les cotisations réglées en 2007 sont valables aussi pour 2008. Nous sommes exactement 50 au 1er janvier 2008. Nous espérons vous voir très nombreux venir nous rejoindre en attendant le site http://amisdesromaines.fr toujours en construction.

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 140

ÉNIGME

Cette cinq centimes Dupré, présentée par notre lecteur Johann Emmanuelli, pose un vrai problème.
Comme on peut le voir, c'est une An 8 AA. C'est certain, le casque corinthien étant bien là, marque de l'atelier de Metz, il n'y a pas d'erreur de frappe pour le AA.
Mais que se passe-t-il en dessous et donc quel était le coin d'origine ?
On aperçoit une lettre qui pourrait être un B ou une R, en aucun cas un A (une telle modification de coin est connue pour le Décime, F.129/27). Mais qu'y a-t-il sous le casque corinthien ? Quelque chose, c'est évident. Mais on a bien du mal à imaginer un coq, ce qui serait Orléans et R sous le AA, ou encore moins le vase de Lambert, ce qui impliquerait un B et Rouen. On serait presque tenté de voir une corne d'abondance et ce serait Paris en l'An 5 mais ce qui se trouve sous le AA ne peut, de toute évidence, être un A...
Le 8 du millésime n'est pas pur, c'est certain, c'est très probablement un 8/5 mais cela n'apporte aucune information, Rouen et Orléans ayant frappé en l'An 5.
Quid ? Aucune idée. Une fois de plus, s'il existait un site des Amis des Dupré... on pourrait repérer immédiatement un exemplaire frappé avec ce coin avant sa transformation : la position de l'Artémis qui se prend la tête dans le L de L'AN est parfaitement caractéristique.

Reçu de Philippe Bouchet :

La superposition de SALVUM et de FAC doit être peu fréquente, car sur cent une monnaies de ce type en ma possession, c'est la première fois que je vois cette particularité. Sur certaines d'entre elles, on remarque la disparition de la marque de virole entre les deux mots. Pour les Louis Philippe, on cite souvent PROTEGELA, ce qui correspondrait à SALVUMFAC pour Charles X, mais à ma connaissance, il n'a pas été cité de PROTELA.

IL EXISTE UNE 5 FRANCS 1856 PETIT A!

Présenté par un lecteur, un exemplaire dont le A est, de peu, plus petit que celui que l'on trouve « normalement ». Vérifiez vos exemplaires car cela va devoir faire l'objet d'une nouvelle ligne et il nous faut une idée de la rareté... Pour l'instant, c'est unique !

LE COIN DU LIBRAIRE

Standard Catalog of World Coins 1701-1800, 4th edition, sous la supervision de Colin R. BRUCE II, avec Thomas MICHAEL, Iola 2007, 1296 pages, 18.000 photographies en noir et blanc, format 21x29,7, broché. Prix : 68 euros. (en langue anglaise).

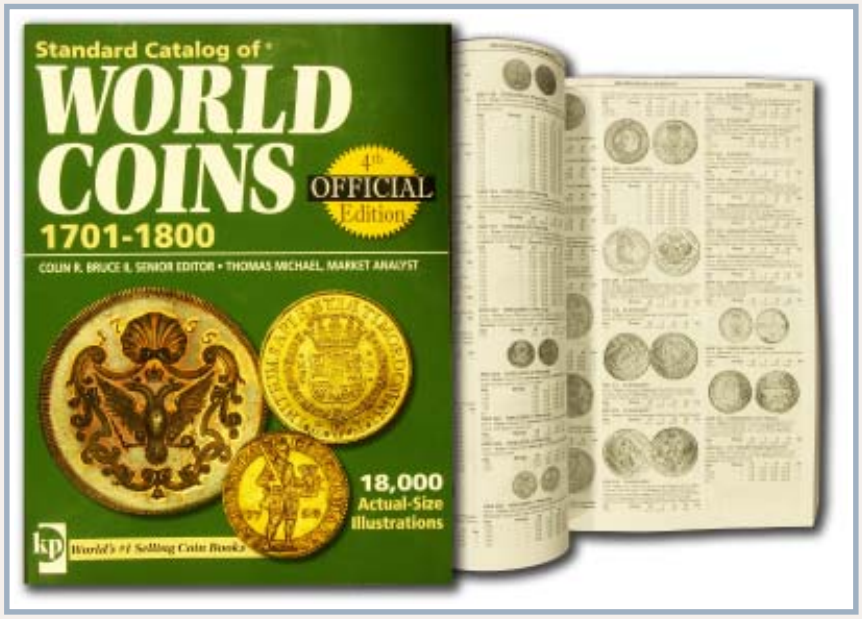

Voici la quatrième édition du « World Coins XVIIIe siècle » édité par l'éditeur américain Krause. Cet ouvrage n'est pas à proprement un petit ouvrage de poche avec ses 1296 pages, ses 18.000 photographies en noir et blanc, et ses 2,3 kg. Pourtant, il peut être qualifié de « Digest »…
L'idée même de réaliser un ouvrage recensant toutes les monnaies frappées au XVIIIe siècle sur l'ensemble de la planète est un pari difficile.
Ceci dit l'ouvrage constitue une compilation incomparable d'une grande partie de tout ce qui a été frappé au XVIIIe siècle. Les nombreuses annexes, les index, le répertoire des abréviations et des légendes qui sont les atouts de la collection restent des outils précieux pour le lecteur. Si tous les types monétaires ne sont pas illustrés, on peut constater que de nombreuses illustrations ont été ajoutées par rapports aux premières éditions. Les descriptions étant succinctes, la présence de photographies est essentielle. Il demeure que beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine et que je ne suis pas contre avoir deux cents pages de plus et y voir tous les types illustrés. Pour chaque type monétaire, sont indiqués le poids théorique, la composition, le titre (pour les métaux précieux), la description avers et revers.

SCWC XVIIIe

Ma première impression n'est pas été très flatteuse car je suis tombé dès le premier coup sur le double louis d'or aux écus accolés Louis XVI pour Rouen illustré par une monnaie de 40 F or 1830 A. Certes, Charles X était le frère de Louis XVI mais la présence de cette monnaie est vraiment incongrue. En continuant dans la partie des monnaies françaises, une simple consultation des cotes de monnaies or révèle que les cotes sont largement sous-estimées comme ce double Louis d'or coté 250 $ en état B (soit 175 € pour une valeur métal basée sur 11930 € le kilogramme). En fait, de nombreuses cotes pour les monnaies en or n'ont pas été révisées depuis 2002. Si nous revenons à ce double louis d'or, sa cote est égale à sa valeur or de juin 2005, son actuelle valeur étant proche de 280 € ! J'ai refait mon calcul sur des Guinées anglaises et des Frédéric d'or (Prusse) et je découvre autant de problèmes de sous-cotation.

Dans son introduction, l'éditeur Colin R. Bruce II dit s'appuyer sur un ensemble de 200 numismates-experts pour son travail. Il est fort décevant qu'un tel ensemble de personnes censées faire autorité dans le domaine tombe sur l'écueil le plus prévisible. L'expérience montre qu'en fait de nombreuses monnaies du monde sont sous-cotées au regard de la croissance du nombre de numismate (pas temps en France qu'en Asie ou en Europe de l'Est) et de la raréfaction du matériel.

Cette quatrième édition était très attendue par les collectionneurs et à ce titre, il était primordial d'améliorer la précédente édition épuisée depuis longtemps. Éditer pour vendre du papier n'a pas de sens et il est regrettable de voir paraître des ouvrages partiellement aboutis. Quand notre maison édite des livres de numismatique, nous considérons que ces livres doivent devenir des outils de travail pour nous numismates professionnels et des références pour les collectionneurs. Quel est l'intérêt de publier des écrits non sincères et parasiter cette somme de travail exceptionnelle que constitue le *World Coins* ?

Car malgré toutes les vilenies précédemment écrites, cet ouvrage est exceptionnel par la somme d'informations contenues : sa disparition plongerait dans les ténèbres des pans entiers de la numismatique ou obligerait tous les collectionneurs à se monter des bibliothèques bien plus lourdes et difficiles à gérer.

Cette quatrième édition reste plus que perfectible. Cependant à défaut d'acheter de nombreux ouvrages sur les monnayages de l'époque, à supposer que l'on arrive à se les procurer, ce XVIIIe a tout de même sa place dans votre bibliothèque numismatique.

Laurent COMPAROT

L'apostrophe oubliée

Il y a quelques années, dans une bourse multicollections, j'ai obtenu pour quelques francs une pièce de UN CENTIME Dupré AN 6 à laquelle il manquait l'apostrophe entre « L et AN ». Variété déjà signalée, partant du principe que si elle existe pour l'AN 6 elle devrait se trouver pour l'AN7, je me suis mis à la recherche de l'apostrophe manquante sur l'AN 7.
Recherche aujourd'hui récompensée.
Ces deux variétés me semblent rares.
Amis collectionneurs peut être avez-vous dans votre collection une pièce où l'apostrophe a été oubliée sur vos UN CENTIME AN 6, AN 7 et peut être AN 8 ? Merci de me contacter à ch6611@tele2.fr avec photo afin que nous comparions les coins de nos exemplaires.

Bien amicalement
Ch Gor.
ADF 552

POMPÉI : QUAND UN DENIER...

Le 24 août 79 survenait l'éruption du Vésuve et la destruction de Pompéi et d'Herculanum. La date de ce fait historique, que rapporte Pline le jeune dans une lettre adressée à Tacite et où il décrit la disparition de son oncle Pline l'ancien lors de la catastrophe, est sérieusement discutée depuis quelques années.

Les archéologues avaient retrouvé sur le site de Pompéi de nombreux « *braceri* » remplis de cendre et de charbon ; les *braceri*, étaient des sortes de marmites souvent en cuivre dans laquelle des braises se consumaient, réchauffant ceux qui se tenaient autour. Ceci laisse suggérer qu'il faisait froid.

Le moulage des corps des victimes laisse apparaître des écharpes et des vêtements faits d'étoffes plus lourdes que celles habituellement portées en été.

La découverte de noix, de châtaignes, de figues et de dattes séchées, de grenades, de *suzines* (petites prunes locales), de *sorbo* (espèce de nèfle), habituellement récoltés ou consommés entre septembre et octobre contribue à situer l'éruption du Vésuve plutôt en automne.

Des *dolia* fermées remplies de vin, découvertes dans la villa Regina, démontrent précisément que les vendanges étaient terminées. Les *dolia* étaient des amphores en terre cuite, de grandes taille et presque entièrement enterrées, d'une capacité allant jusqu'à 1200 litres et que l'on remplissait avec le jus du raisin, fin septembre. On les laissait ouvertes pendant 30 jours. Donc ceci nous situerait aux alentours de fin octobre. Il semble que la récolte de cannabis était terminée, or la récolte de cannabis ne se faisait exclusivement qu'en septembre. À cette époque, la culture du cannabis était commune autour du bassin méditerranéen. Le cannabis servait à produire de l'huile, des voiles pour les bateaux, du papier, des cordes et servait de fourrage pour le bétail.

Mais Pline le jeune indique clairement que l'éruption survint le 9e jour avant les calendes de septembre (24 août) : « *nonum kal. septembres hora fere septima mater mea indicat ei apparere nubem inusitata et magnitudine et specie.* ».
Clairement, non, pas vraiment clairement, car aucun document original ne nous est parvenu, seulement des copies faites au Moyen-Âge par des moines en manuscrit. L'étude de ces manuscrits montre de nombreuses variantes liées simplement à des erreurs de transcription que le texte a subi au travers des siècles. C'est ainsi que sont rapportés, kl. novebris, (1er novembre) III kal. novebris (30 octobre)…
La destruction de Pompéi semble donc être survenue en automne.
C'est grâce à la découverte d'un denier de Titus que cette hypothèse a pu sérieusement être entérinée.

Le 7 juin 1974 est exhumé, près de la maison dite des bracelets d'or (*insula occidentalis*) un denier de Titus portant comme légende d'avers : « IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG PM » *Imperator Titus Caesar Vespasianus Augustus Pontifex Maximus* : Titus imperator et César, Vespasien auguste et Pontife Suprême.
et de revers : « TR P VIIII IMP XV COS VII PP ». *Tribunicia Potestate nomum Imperator quintum decimum Consul septimum Pater Patriae.* Tribun du Peuple pour la neuvième fois, acclamé Imperator pour la quinzième fois, Consul pour la septième fois, Père de la Patrie.

Ce denier dont le revers illustre un capricorne volant à gauche, sur un globe se classe comme RSC 294 RIC 19 BMC 35.

... RESTITUE L'HISTOIRE

Il est évident que l'éruption survint après l'émission de cette monnaie. Titus entra dans son septième consulat (COS VII) en 79 ; il accéda pour la 9e fois à la puissance tribunitienne (Tribunicia Potestate VIIII) le 1er juillet.
Mais ce qui est très intéressant et que rapporte le Docteur Grete STEFANI, c'est que selon des documents se trouvant au Musée provincial d'archéologie de Séville et au British Museum, la quinzième acclamation impériale (IMP XV) pour une victoire en Bretagne selon Dion Cassius, ne peut être survenue qu'après le 8 septembre…

En effet, le British Museum conserve un diplôme militaire (CIL XVI, 24) publié par A.H Smith dans le *Journal of Roman studies* en 1926. Sur ce diplôme découvert en Égypte, on peut lire qu'il a été rédigé sous la XIVe acclamation de Titus et qu'il a été décerné le 8 septembre.
Au Musée provincial archéologique de Séville est conservée une copie sur bronze d'une lettre adressée par l'empereur Titus à la ville de Munigua. Dans cette lettre, Titus se décrit comme imperator pour la XIVe fois et cette lettre est datée du 7 septembre.

cgb.fr
Numismatique
Paris

Il semble donc que l'éruption du Vésuve ne soit pas survenue le 24 août 79 mais plus tard, en automne et probablement aux alentours du 24 octobre 79. Le débat est ouvert et tant mieux, parce que je me suis réellement passionné pour cette recherche. La numismatique est vivante, voire vivifiante, dans ce cas elle a été fondamentale, amenant des éléments tangibles dans l'élaboration de cette hypothèse. Les mots clefs ont été et restent : recherche et découverte, amour de l'histoire, exactitude et surtout rencontre, rencontre avec notamment le Dr STEFANI Grete que je remercie vivement pour ses explications.

SFERRAZZA Agostino

Bibliographie :
Gaius Plinius Caecilius Saecundus, epistularum liber VI, 16, C. Plinius tacito Suo S.
Grete STEFANI in Archeo, ottobre 2006, numero 260, la Vera data dell'eruzione, pagg.10-14

Je remercie également le CNG qui m'a permis d'illustrer une monnaie reprise dans ses ventes aux enchères.

ORFÈVRE CHINOIS

On savait les faussaires chinois capables de fabriquer des moulages de très haute qualité, on les savait capables de maquillages émérites, on croyait les orfèvres réservés aux magouilles françaises... erreur.

Nous avons, après de nombreuses péripéties, récupéré un exemplaire d'une 5 francs 1850 K telle que publiée dans le *BN036*, page 8. En clair avec les différents de Paris et un grand K.

L'examen attentif prouve qu'il s'agit d'un 1851 A authentique trafiquée en 1850 K comme un vulgaire 5 centimes 1921 : un travail d'orfèvre. Travail d'une qualité exceptionnelle et, contrairement aux travaux d'origine française, on a franchement l'impression que le K et le 0 ont été prélevés sur une pièce authentique et recollés sur celle-ci ce qui expliquerait peut-être l'erreur de taille du K. Mais où auraient-ils été chercher ce K ?

Falsification de monnaie ayant eu cours, article 442-3 du Code Pénal, voir *BN041*, page 29, qu'attend le syndicat SNNENP pour porter plainte ? Nous leur offrons la preuve, l'exemplaire truqué, avec plaisir !

POUR ARRÊTER DE FUMER

FAITES-VOUS PLAISIR AVEC DES MONNAIES OU DES BILLETS !

Ceux qui me connaissent savent que je fus un fumeur tellement impénitent que je n'ai jamais su combien de paquets je fumais exactement par jour. C'est de l'histoire ancienne depuis deux mois car, sachant qu'il faudra bien arrêter un jour, autant le faire avant l'hôpital... et profitant de circonstances favorables, j'ai arrêté avant l'interdiction générale.

Un champ de tabac sur le 1 $ de Rhodésie

Sachant que ce n'est quand même pas simple, je voudrais présenter aux lecteurs du *BN* encore intoxiqués une méthode qui m'a été suggérée par Loulou Floriant, ce qui explique que, pour la suite de la méthode, n'hésitez pas à vous adresser aussi au Papier-Monnaie de Nantes...

L'idée de fond est très simple et tient en trois lignes... Pourquoi fumons-nous ? Évidemment pour nous faire plaisir. Si il était désagréable de fumer, la question ne se poserait pas.

Un plan de tabac sur une 10 lipa de Croatie

Or, quand on arrête de fumer et que l'on se prive donc d'un plaisir, le premier problème est de trouver un plaisir de remplacement.

Bon pour des cigarettes, émis en 1941 par les autorités d'occupation en Pologne.

Celui que choisissent usuellement les ex-fumeurs, la table, a bien entendu des conséquences catastrophiques sur le tour de taille, donc le moral. Cela a conduit bien des fumeurs à se retrouver de nouveau à tirer sur la cigarette avec en prime dix kilos de plus à la ceinture !

La solution pour se faire plaisir en arrêtant de fumer ? Tout d'abord se rendre compte des sommes invraisemblables qu'un fumeur gaspille chaque mois... Un paquet par jour, 150 € par mois, deux paquets par jour, 300 € par mois et ne parlons même pas des consommateurs de cigares...

Une fois que l'on a bien en tête le montant que l'on gaspille chaque mois, mettons 200 €, se demander ce que l'on aurait rajouté à sa collection pour 200 €, si l'on avait arrêté de fumer le mois dernier et donc que l'on n'avait pas gaspillé cette somme.

Il y a de toute évidence une bonne monnaie ou un bon billet que l'on n'a pas acheté, où sur lequel on n'a pas misé, faute d'argent. Et on sait que si on continue de fumer, le mois prochain il y aura encore un bon billet ou une bonne monnaie que l'on va rater.

À force de rater de bons achats, on va finir par arrêter de fumer, acheter avec le budget tabac du mois une bonne pièce, qui va faire plaisir durant tout un mois, plaisir qui remplacera celui du tabac, chaque fois que celui-ci reviendra en force. Il faut savoir se faire plaisir avec du concret qui reste, pas avec de la fumée !

Michel PRIEUR

ANALYSE DES PRIX ET RARETÉS

L'EXEMPLE DES 5 FRANCS CHARLES X

Étude sur la variation des cotes de quelques pièces de 5 F de Charles X entre 1983 et 2006

La collection des monnaies de 5 Francs frappées sous Charles X entre 1824 et 1830 nécessite une bonne appréciation de leur cote.

Cette période est intéressante, car les frappes, comprises entre 66.000 et 11 millions, sont suffisants pour en faire une collection systématique (le chiffre proposé pour la 5 F 1830 A tranche en relief est manifestement sous-évalué car sa fréquence correspond à celle d'une monnaie frappée à plus de 100.000 exemplaires). De plus la qualité visuelle de la monnaie est excellente en comparaison de celle des Louis-Philippe qui ont circulé moins longtemps et paraissent plus usées.

Lorsque l'on examine la collection d'un numismate, bâtie entre les années 1975 et 1990, on constate que les monnaies modernes sont représentées par un exemplaire de chaque type au moins en TTB. Les ateliers sont pratiquement toujours ceux qui ont les tirages les plus importants. Concernant la valeur des monnaies, ces collectionneurs ne retrouvent pas leur mise lorsque l'on raisonne en euros constants.

Ceci provient du fait que le numismate de l'époque se devait d'avoir un exemplaire du type dans le plus bel état possible. Leur source d'approvisionnement était les marchands et ceux-ci leur proposaient toujours les ateliers les plus courants en les faisant payer le prix de la cote de l'époque.

La forte hausse de l'argent-métal en 1979 a fait monter la cote des monnaies en bon état et a envoyé à la fonte bon nombre de monnaies en état moyen.

En 1983, les cotes ne différenciaient guère les monnaies d'ateliers rares des autres. Les collectionneurs systématiques étaient peu nombreux et les monnaies d'ateliers rares difficiles à trouver mais relativement bon marché quand on y arrivait.

En 1999, j'ai commencé ma collection de 5 Francs Charles X avec la ligne de conduite suivante : les ateliers rares en tout état, les ateliers courants en qualité supérieure. Pour corser le tout, j'ai décidé de faire pour chaque monnaie les deux types de tranche : A et B.

Pour les 5 F Charles X, cela représente 157 monnaies. En sept ans, je suis arrivé à 60% du total en remarquant qu'il me manque pratiquement tous les ateliers les plus courants. Sachant qu'ils sont communs, je peux prendre le temps pour les acquérir.

Si j'ai pu réaliser une partie de ce challenge, c'est parce que le mode d'acquisition des monnaies a changé et que bon nombre de bas de laine ont été vidés lors du passage du Franc à l'Euro.

À partir de 1999, l'offre globale en monnaie sur Internet est importante et l'on trouve des sites comme Ebay qui vous proposent actuellement plus de 10.000 monnaies françaises par semaine, dont une vingtaine de 5 F Charles X. À cette époque, les cotes exprimées en euros constants, ne différaient guère de celles de 1983. Des amateurs de plus en plus nombreux ont commencé dès cette date à étoffer leur collection en investissant temps et euros sur des séries. En conséquence, la cote des monnaies des ateliers rares augmente de plus de 50% entre 1999 et 2005.

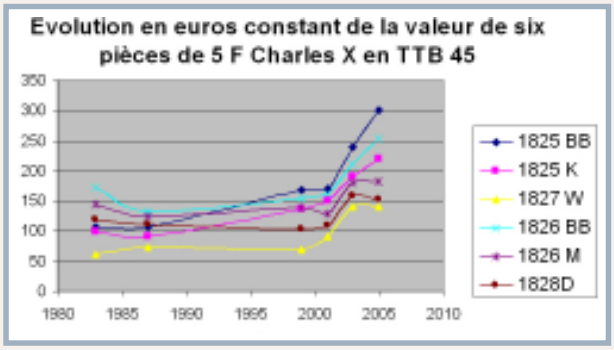

J'ai choisi comme exemple 6 monnaies avec des chiffres de frappe significatifs : 1825 BB (156.407 exemplaires), 1825 K (325.952), 1826 BB (410.744), 1826 M (669.622), 1828 D (2.741.425) et 1827 W (11.522.313) pour illustrer cette variation :

Plus l'atelier est rare, plus la cote est élevée et plus la pente croît. La stagnation des cotes des monnaies frappées à plus d'un million d'exemplaires est flagrante. De plus, les cotes du Gadoury sont plutôt surévaluées pour les monnaies courantes et sous-évaluées pour les plus rares. Celles du Franc sont plus en rapport avec les prix observés sur la toile (en moyenne 70% de la cote du Franc VII).

Les cotes pour les ateliers les plus rares sont bien tenues. En 2006, Marcel Pech, collectionneur bien connu des écus de 5 Francs a payé 330 € sur Ebay la 1825 BB qui lui manquait, pour une monnaie en TTB 40, soit 25% de plus que la cote. En 2007 sur les **141** monnaies vendues à prix fixes à la cote du Franc VII dans MODERNES XV de CGB, **115** avaient déjà trouvé preneur avant la parution du catalogue papier, achetées directement sur internet à www.cgb.fr. Dans MONNAIES 31, les dix monnaies proposées ont fait un bon score, avec même 1009 € pour la rare 1830 T cotée 800 €.

Les collectionneurs « systématiques » deviennent de plus en plus nombreux et il ne fait pas de doute que la tendance à la hausse va se poursuivre sur les millésimes rares. Comme, au vu des fréquences observées pour les 5 F Charles X, le taux de survivance ne doit guère dépasser 1 pour 5.000, la spécialisation de la collection va entraîner une forte demande sur les ateliers les plus rares. Le corollaire en sera une progression de la hausse du prix des monnaies frappées à moins d'un million d'exemplaires et une stagnation du prix des autres qui restera lié au prix de l'argent métal.

Certains ateliers (BB, H, I, K, Q et T) ont frappé une proportion importante de leur monnayage pour des opérateurs commerciaux qui s'en sont servi pour payer leurs achats à l'étranger. Ces pièces ne sont jamais revenues de leur voyage, refondues pour la bijouterie ou pour la frappe d'autres monnaies. Les monnaies de ces ateliers vont donc connaître une surprime due à ce facteur de rareté aggravant.

Philippe BOUCHET

	frappe	Gadoury	Franc VII
1825 BB	112676	300	330
1825 K	326150	220	330
1826 BB	410474	180	350
1826 M	669622	160	280
1828 D	2741425	150	100
1827 W	11525163	140	50

UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ AUX FRAPPES...

Catharine Lorber et Charles Shahar viennent de rendre public un site dédié aux monnaies à la tête de nymphe de face frappées dans la ville de Larissa, à http://www.lightfigures.com/numismat/larissa/index.php . Ce site comporte avant tout un catalogue qui développe très largement l'étude des coins des premières drachmes à la tête de face de Larissa publiée par Catherine en 1992 dans le *Florilegium Numismaticum*. Le site présente aussi la première étude de coins des drachmes et statères (didrachmes) à la tête de face de la période intermédiaire de Larissa.

Le site est conçu comme une étude globale et présente plusieurs chapitres particulièrement intéressants comme une introduction à l'histoire de la ville de Larissa et de la Thessalie ; une étude de l'évolution des émissions monétaires de la région ; un guide destiné aux collectionneurs et, pour les esthètes, un choix des plus jolies gravures et des coins les plus artistiques.

Les concepteurs du site travaillent actuellement à la réalisation du catalogue des émissions tardives à tête de face en intégrant les images en provenance des collections de l'American Numismatic Society (ANS) ainsi que celles de la Bibliothèque nationale de France et du British Museum.

Les auteurs affirment être convaincus que sous sa forme actuelle le site représente l'adaptation à la numismatique des derniers développements des technologies de diffusion de l'information : les technologies de l'internet offrent des avantages incomparables pour la présentation des informations en numismatique.

Par exemple, l'utilisation de la programmation en php permet une flexibilité complète à chaque mise à jour ou modification : un mois avant la date prévue pour la mise en ligne, de nouvelles informations ont suggéré une réorganisation de certaines liaisons de coins présentés dans le catalogue des premières émissions à la tête de face. Ces changements ont pu se faire rapidement et sans désorganisation de l'ensemble.

...À LA TÊTE DE NYMPHE DE FACE À LARISSA

Un autre avantage de la mise en ligne sur internet d'un catalogue numismatique est que l'on peut utiliser simultanément une image réduite et la même image en grand format. Les planches d'images réduites permettent l'identification du coin recherché alors que les images en grand format peuvent être utilisées pour la vérification dans le détail et permettent des ascriptions plus précises.

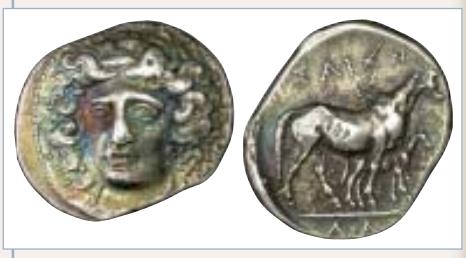

La variété des approches utilisées sur le site dans la présentation de ce monnayage ne pourra que satisfaire les chercheurs, les numismates professionnels et les collectionneurs. Bien entendu, les informations et images présentées respectent de stricts critères d'exactitude scientifique mais seront aussi un plaisir des yeux et une inspiration pour les visiteurs. En clair, plus un site a des facettes variées et des angles d'approche différents, mieux il remplit sa fonction en attirant non seulement plus de visiteurs mais encore des visiteurs venant d'horizons et ayant des motivations et interrogations plus variées.

Bien évidemment, ne manquez pas de communiquer avec les auteurs pour toute question ou suggestion. Bien entendu, toute image rentrant dans le cadre du site – les frappes de Larissa à la tête de face – et n'étant pas déjà incluse dans le catalogue est la bienvenue pour présentation éventuelle dans le catalogue, voyez sur le site pour les détails pratiques d'envoi des images.

Charles SHAHAR

Bien entendu, nous sommes absolument admiratifs de cette réussite et de ce travail. Nous qui, à cgb.fr, prêchons depuis longtemps le public français pour un grand site des monnaies gauloises, un site répertoire par type des monnaies royales, un site sur les Dupré en bronze, un site sur les monnaies de la Révolution, un site sur les monnaies napoléonides.... nous ne pouvons qu'admirer le site de Larissa !

Certes, il est en anglais... mais les auteurs lisent le Français et peuvent même répondre en Français. N'hésitez surtout pas à les contacter pour leur envoyer des photos !

Chers amis lecteurs français, amateurs de monnaies classiques, le cyber-espace est sans limite, les outils sont disponibles et très bon marché, l'excuse de ne pas savoir n'est pas valide – nous avons tous dû apprendre – qu'attendez-vous pour lancer un projet du même niveau sur un autre monnayage, qu'il soit grec, romain, byzantin ou celte ?

Nous espérons aussi que les collectionneurs français qui possèdent des frappes de Larissa à la tête de face (toutes les images cgb.fr sont déjà dans le catalogue) auront à cœur de participer en contactant le site Larissa.

Michel PRIEUR

FORUM AD€ N° 041

Plus d'un tiers des Allemands possèdent encore des marks !

Six ans après l'introduction de l'euro, plus d'un tiers des Allemands possèdent encore un peu de monnaie en marks. 4% d'entre eux ont même conservé au moins 100 marks (50 €), selon un sondage publié par le magazine "Stern".

Selon cette enquête, 34% des Allemands disent avoir conservé des pièces et billets en marks, monnaie à laquelle la plupart étaient très attachés. La majorité n'a gardé que de toutes petites sommes, mais 12% de ceux qui ont gardé des marks ont encore au moins 100 marks. Et 2% des nostalgiques ont conservé plus de 500 marks.
En Allemagne, l'échange des pièces et billets en marks contre des euros reste possible auprès de la Banque centrale, la Bundesbank, et ce sans limite de temps.
Selon la Bundesbank, 14,11 milliards de marks circulent encore dans le pays, la moitié en pièces et l'autre en billets.

SURRÉALISTE....

J'espère que les spécialistes policiers et juridiques de la lutte contre le faux monnayage n'ont pas été voir la vente 120207907917... où le vendeur propose - à 20 euros, quand même ; une **rare deux euros**, dont il présente la photo :

Bien évidemment, c'est la célèbre 10 baths, la pièce la plus courante actuellement en circulation en Thaïlande, valeur faciale au change 0,23 €. Les europhiles de la première heure se souviendront que cette pièce existait avant que les coupures euro soient définies et posa problème. De mauvaises langues avaient raconté que la BCE, se rendant compte trop tard qu'il existait en Thaïlande une coupure très comparable par le diamètre et la technologie à celle choisie pour la 2 €, avait demandé sans succès aux Thaïs de retirer leur pièce...
Ce qui est désespérant pour les spécialistes de la fausse monnaie est de constater qu'il existe au moins une personne qui a reçu une pièce inscrite en caractères extrême-orientaux, ne portant pas la mention 2 €, représentant un personnage de toute évidence asiatique, dont le revers illustre un un temple bouddhique... et qui l'a acceptée pour 2 €... tellement convaincu que c'était une 2 € qu'il l'a mise en vente sur e-bay.
L'Histoire s'arrête là car un AD€ compatissant a contacté le vendeur pour le prévenir de sa bévue...
La morale de cette histoire ? À première vue que la multiplication des 2 € commémoratives circulantes pose un problème de sécurité : n'importe quel fabricant sur un coin de table de médaillettes bi-métalliques ressemblant plus ou moins à une 2 € risque d'arriver à les écouler auprès des multitudes qui ne font pas attention à ce qu'on leur met dans les mains.
Je crois que ce risque est infime car je pense que notre vendeur de 2 €/10 baths a été victime d'une maladie bien plus commune : *la chasse à la bonne affaire* ! On lui donne pour une 2 € une pièce qu'il n'a jamais vue. Sa première idée n'est pas qu'on lui refile une *zouzouille* mais que c'est une pièce rare qui vaut cher. Au lieu de vérifier tout de suite, il ne dit rien, de peur que son interlocuteur reprenne la pièce rare ! La chasse à la bonne affaire a encore fait une victime, bénigne, heureusement...!

Michel PRIEUR

Les dernières innovations marketing des Hôtels des Monnaies Nationaux :

Contrairement à ce qui avait été annoncé par les banques centrales de Malte et de Chypre aux euro-numismates qui s'étaient fait connaître au préalable, aucun d'entre eux n'a été contacté par l'un ou l'autre de ces établissements afin d'acquérir des starters kits maltais et chypriotes. Les collectionneurs non résidents de Malte et Chypre n'ont donc pas pu acheter un starter kit directement aux banques centrales nationales ! *Préférence nationale* quand tu nous tiens !

La Slovénie a délégué la vente de l'ensemble de ses produits numismatiques à une banque privée slovène, la DBS. Le site de cette dernière n'est malheureusement accessible qu'aux personnes parlant le slovène et les pré-commandes passées auprès de la banque centrale de Slovénie sont *a priori* caduques. Les mails renvoyés par cette banque aux collectionneurs clients de la BCS ne font état que de ventes au guichet des produits numismatiques slovènes dans les agences de cette banque privée.

Le Luxembourg enfin annonce l'émission d'un coffret contenant les 2€ commémoratives 2004 à 2008 inclues en qualité BE. Ce tirage est limité à 2500 exemplaires. La BCL a mis en place à compter du 01/01/2008 un système d'abonnement numismatique dont le principe est le même que celui établi pour le Vatican et Saint-Marin.
Sauf que la souscription à l'abonnement 2008 ouvrant droit au coffret 2008 2€ commémoratif vous coûtera la bagatelle de 366 € et 28 € de frais de port. L'intérêt de ce coffret réside dans le fait qu'il sera émis par la MdP pour le compte de la BCL. Les pièces qu'il contient devraient donc porter les différents de la MdP, y compris les pièces émises par le Grand Duché pour les années 2004 à 2006. Or ces monnaies ont été frappées à l'origine par les hôtels des monnaies des Pays Bas et de Finlande. Les pièces émises jusqu'alors portaient donc les différents de ces deux hôtels des monnaies. Si cette rumeur est confirmée, nous serions en présence de variantes de 2 € commémoratives tirées à 2 500 ex. chacune. Une euro-rareté donc... mais à quel prix et d'une légitimité douteuse !!! Si on peut frapper en 2008 des monnaies datées 2004, c'est la porte ouverte au plus complet n'importe quoi...

Il semble donc que la tendance soit qu'un nombre croissant d'instituts émetteurs préfèrent recourir à des circuits de distribution classiques plutôt qu'à la vente directe aux collectionneurs. Cette pratique pousse à la spéculation et elle est dissuasive pour bon nombre de collectionneurs. Il en va de même de la politique marketing élitiste de la BCL qui se comporte comme une société exploitant une marque dans le secteur du luxe. Sommes-nous encore dans le modèle européen voulu par Jean MONNET, dont nous fêtons en 2008 le 120e anniversaire …
Et à combien d'années-lumière sommes-nous de la politique de la *US Mint*, des commémoratives circulantes à petites faciales, frappées en grande quantités et vraiment mises en circulation !

Fabrice ROLLAND

FORUM AD€ N° 041 (SUITE)

Variété de starter kit maltais ?

Trouvé par un collectionneur, deux strater-kits maltais aux dimensions différentes (même valeur faciale contenue)

Si quelqu'un a des informations sur le sujet, merci de les communiquer à : redaction-evemenents@amisdeleuro.org

MONACO : SANCTION

Monaco vient de se faire taper sur les doigts selon le site allemand bien informé « ZWEI EURO ». La Communauté européenne serait très mécontente du fait que la Principauté a commercialisé sa première commémorative 2007 au prix de 110 €.

Au point qu'elle envisage de la sanctionner en lui interdisant l'émission d'une seconde 2 € commémorative en 2008 à l'occasion du 50e anniversaire du prince Albert II.
L'association des Amis de l'€uro avait écrit à deux reprises en 2007 au Directeur du Musée du Timbre et de la Monnaie de Monaco. Le premier courrier ainsi que la réponse de Monaco sont en consultation libre sur le site des ADE.
Le second courrier, resté sans réponse, mettait l'accent sur le fait que l'abandon pur et simple par Monaco de la vente en direct aux collectionneurs était de nature à favoriser la spéculation autour des émissions monétaires de la Principauté. Nous n'avions même pas abordé le problème du prix d'émission (55 fois la valeur faciale pour un BU… un record).

Fabrice Rolland

J'AI VOTÉ 10 € IRLANDE 2007 !

Pourquoi ai-je voté pour cette pièce lors de la désignation du prix CEDA ? Regardez-là :

Cliquez pour agrandir...
Le motif est radicalement nouveau, pas un recyclage d'un motif d'il y a vingt ans. C'est une pièce identitaire européenne : une telle monnaie n'aurait pu être frappée sur aucun autre continent. Pas comme une autre qui, soyons clairs, représente une américaine.
La fabrication et la frappe sont parfaites, la présentation impeccable : pas comme une autre dont je n'ai jamais vu un exemplaire qui ne soit massacré de naissance d'avoir été trimballé en sacs, j'avais même fait un article, *BN037*, page 21.
Le prix est parfaitement raisonnable, la vente en direct aux collectionneurs assurée, pas comme une autre dont la trajectoire du prix laisse de lourdes inquiétudes...
Bref, dommage....

Michel PRIEUR

RAPPORT SUR LES FAUX

La BCE vient de publier son rapport semestriel sur les contrefaçons de billets euro, toujours rien d'inquiétant bien qu'on note une légère augmentation des quantités. Les billets les plus contrefaits sont toujours les 20 et 50 avec une légère augmentation sur les 100. Nous n'avons toujours aucune information croustillante pour un journaliste ni utilisable pour un collectionneur : pas de répertoire ni de photos...

http://www.ordonnances.org/

Mise en ligne des références des textes monétaires des manuscrits de la Monnaie de Paris ms 4° 161 (1643-1644) et ms 4° 162 (1645-1650), règne de Louis XIV.
Document du mois : *Arrest de la Cour des monnoyes pour la difformation des poinçons, matrices et carrez qui ont servi à la fabrication des espèces d'or et d'argent, en conséquence de l'édit du mois de janvier 1726, attendu les changemens faits aux empreintes desdites espèces (Paris, 24 mars 1741)*
Soit au total 223 nouvelles références de textes monétaires de disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 13.000 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 65.000 pages, et plus de 20.600 références de textes monétaires disponibles.

VOTEZ POUR LE COTY !

Non, ce n'est pas le célèbre parfumeur mais le concours du *Coin Of The Year*... Notons que nos collègues américains organisent le concours avec un an de décalage, ce sont les monnaies de 2006 : probablement trop d'instituts furent-ils en retard trop de fois...
On constate que sur les quinze finalistes, quatre pièces sont en euros, dont une pour la France qui a certainement été choisie pour son sujet, Jules Verne étant l'un des Français les plus connus aux USA.
Pour voter, il suffit d'aller sur la page et de cliquer sur la monnaie qui vous plaît le plus. Pas très sérieux comme vote, j'ai déjà voté trois fois...
L'intérêt est quand même de montrer les tendances en matière de monnaies sans tomber dans le n'importe quoi, genre inscrustation de plumes ou petit chat japonais émaillé... là, hors les problèmes de métal - les pièces d'or ne se voient plus guère dans le commerce depuis août 1914 - je ne pense pas qu'un non-numismate serait choqué de recevoir l'une de ces pièces en paiement, probablement bien au contraire...

Michel PRIEUR

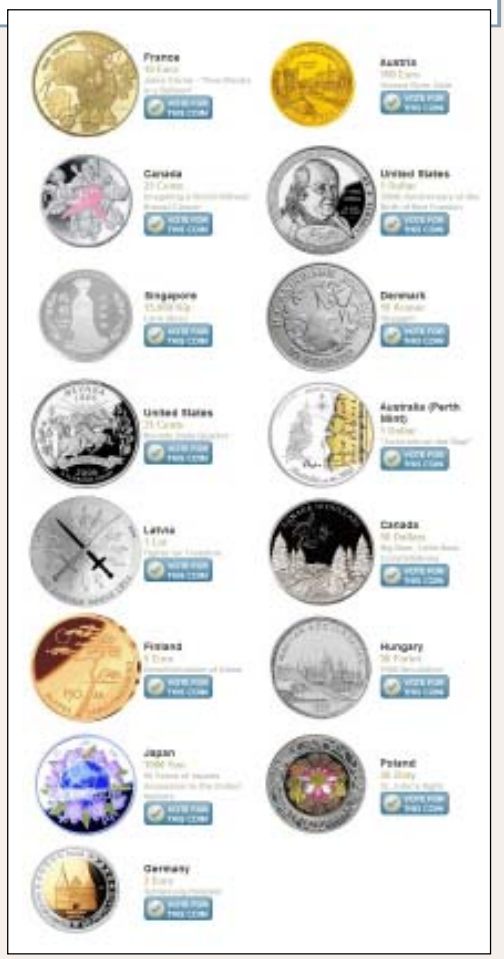

EURO ET INFLATION

Les nouveaux pays de l'euro, et aujourd'hui Chypre et Malte redoutent un effet euro sur la hausse des prix...

Il faut dire que certains pps qui circulent sur internet (cliquez ici pour en visionner un exemple, âmes sensibles s'abstenir !) laissent à penser que les populations n'ont pas sur l'inflation la même opinion que les instituts officiels.

Face à l'exemple slovène où même la Commission Européenne reconnaît dans ce pays une poussée de l'inflation uniquement liée au passage à l'euro (de l'ordre de 0,3 %), Malte et Chypre ont tenté de prendre des mesures afin de limiter ce risque inflationniste.

Chypre a privilégié une approche concertée en mettant en place un code déontologique signé par la grande distribution et par le secteur Banque/assurances. 7 000 entreprises sont concernées. Les parties s'engagent à ne pas augmenter leurs prix suite au passage à l'euro de l'île.

Malte a mis en place un système de surveillance des prix comparable à celui qui avait été instauré en France de 1945 à 1986.

La Commission craint que la mauvaise expérience slovène ne fasse tache d'huile et que l'euro n'apparaisse comme le bouc émissaire à l'origine de cette poussée inflationniste.
En réalité, si la Commission avait interrogé des numismates, comme cela se fait régulièrement aux USA sur les questions de coupures monétaires, les fonctionnaires de la Commission sauraient pourquoi l'euro a produit une inflation très particulière qui n'apparaît pas franchement dans les indices mais qui est violemment ressentie et potentiellement très négative pour la perception de l'euro... ils auraient même pu apprendre ce qu'il fallait faire pour l'éviter...

En effet, l'inflation euro-induite se concentre sur les objets de grande consommation et de petits prix, elle échappe donc pratiquement aux indices (où elle est annulée par des baisses concurrentes et très violentes, par exemple avec la libéralisation des importations chinoises de textiles) mais est largement ressentie par les populations (l'année dernière, une *journée sans pâtes* a été lancée en Italie pour protester contre l'augmentation de leur prix !).

Maintenant, il est probablement trop tard mais ce n'est pas certain. C'est pour cela que nous consacrons un article à ce qui aurait été la solution : un billet de deux euros. Outre que ce serait une formidable objet de collection, il y a des raisons très sérieuses de soutenir ce projet.

PROJET : BILLET DE DEUX EUROS

Pourquoi un tel billet aurait-il limité l'inflation euro-induite ? Parce que dans la perception de l'argent par le consommateur, le billet est du « vrai argent », les pièces sont de la petite monnaie.

En clair, on fait attention avant de « casser » un billet, on ne regarde pas la dépense en pièces.

Comment le sait-on ? Facilement en regardant ses propres comportements (les pourboires sont particulièrement révélateurs d'une mauvaise perception de la valeur réelle des pièces) ou en remarquant que lorsqu'apparaît, dans un système monétaire, une compétition pour la même faciale entre une pièce et un billet, c'est toujours le billet qui gagne, au grand désespoir des ministères de Finances car le billet coûte beaucoup plus cher à produire que la pièce car il dure vingt fois moins longtemps.
Deux exemples flagrants :
- la compétition entre le 20 francs Debussy et la 20 francs Mont Saint Michel fut une Bérésina pour la pièce dont on en pense aujourd'hui qu'une partie importante de la production fut détruite au passage à l'euro sans être même sortie des entrepôts.
- la compétition depuis vingt ans entre le dollar US pièce et papier que le gouvernement US n'arrive pas à faire disparaitre (voir *BN033* page 28 et 29).

Le résultat ? Comme le plus petit €billet a une faciale de 5€, c'est la limite inférieure du « vrai argent », celui auquel on fait attention, et tout ce qui est en-dessous est de la petite monnaie que l'on dépense sans prendre garde. Couplé avec la perte de repère due au passage de l'unité à 6.55957 unités précédente, cela a causé une super-inflation de tous les petits prix auxquels on ne fait normalement pas attention.
Avec un billet de 2€, la limite basse du « vrai argent » se serait trouvée bien plus basse et la zone de flou inflationniste aurait été plus réduite.

Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ? Parce que comme toute institution fonctionnarisée, la BCE est remplie de décisionnaires qui ont une calculette à la place du cerveau et qui sont incapables d'imaginer :
a) qu'ils puissent avoir un univers mental incomplet où des dimensions fondamentales manquent.
b) qu'ils puissent avoir pratiquement tort même s'ils ont techniquement raison.
c) ce que veulent pratiquement exprimer les textes fondamentaux qui précisent que le *peuple est souverain*.
En réfléchissant avec une calculette, on constate immédiatement qu'un billet de 2€ est très coûteux et pas rentable pour la banque.
Qu'est-ce qui finance un billet ? Les intérêts que génèrent sa valeur faciale pendant sa durée de vie. Et oui !

En effet, quand vous acceptez un morceau de papier comme une vraie valeur, tout se passe comme si vous, le public, prêtiez la faciale marquée sur le bout de papier à celui qui l'a émis. Le remboursement a lieu quand le billet, hors d'usage, doit être remplacé et pendant ce temps, la valeur que vous avez prêtée produit des intérêts.

Calculons sur la base d'un taux d'intérêt réaliste sur la période 2001/2008, soit 3,5%, chaque faciale d'un euro produit, par an, 3,5

PROJET : BILLET DE DEUX EUROS (SUITE)

cent. Donc pour un billet de 2 € qui aura une durée de vie maximum d'un an (plus la faciale est petite, plus le billet circule, plus il est maltraité, plus courte est sa vie utile) les intérêts rapportent 7 cent. Comparé à un coût de fabrication de l'ordre de 20 cent, l'Homme à la Calculette tranche : pas question de faire un billet de 2 €. Le billet de 5 € commence d'être rentable, il rapporte 17,5 cent par an et a une durée de vie moyenne légèrement supérieure à un an, ce qui équilibre donc le coût de fabrication de 20 cent.

Le coût annuel de l'introduction d'un billet de 2 €, pour la BCE, serait de l'ordre de 800 millions d'euros ; on peut présumer que la consommation annuelle serait de l'ordre de six milliards de billets d'un coût unitaire de 0,13 €, avec une baisse de consommation des 5 €, mais ceci ne rapporterait rien puisque ce billet équilibre son coût. En revanche, la fabrication des 2 € pièces diminuerait du fait de la compétition du billet, or cette pièce est rentable et coûte moins qu'elle ne rapporte, donc perte de recettes. Il n'est pas certains néanmoins que la BCE prenne en compte cette perte de recette puisqu'elle affecte les banques centrales nationales, responsables des pièces et non pas ses propres comptes. De plus les fabrications pléthoriques du début ont créé des stocks très importants et l'arrivée d'un 2 € billet ne ferait que rallonger la durée de consommation de ces stocks.

Évidemment, si le billet de 2 € a été rejeté, *a fortiori* pas question d'un billet d'un euro ! On peut d'ailleurs s'interroger sur le jeune Louis Giscard d'Estaing, député maire de Chamalières (*où se trouve l'imprimerie de la Banque de France, quelle coïncidence incroyable*) qui a lancé récemment une campagne pour l'introduction d'un billet d'un euro.

L'argument qu'il développe, sans être faux, respire son Europe d'en haut : *donner aux Européens le sentiment de la valeur de leur monnaie par rapport au dollar*. Évidemment, l'Europe d'en bas se préoccupe, elle, du prix de la baguette, de la pizza, du café du matin...
Il ne connaît pas le mécanisme du financement d'un billet de banque puisqu'il ne se rend pas compte que si un billet de 2 € n'a que très peu de chances d'être accepté, du fait de son coût, un billet d'un euro n'en a aucune, le coût étant franchement prohibitif.

Il ne prend pas non plus en compte l'effet d'inflation induite que nous venons de voir ni ce qui est le plus important : la perte de confiance des populations - convaincues que les prix ont bondi suite à l'euro - dans la monnaie unique, seule réalisation européenne effective et présente dans la main de chaque européen, seule réalisation qui nous rapproche vraiment d'une Europe continent...

Bref, à part d'avoir eu une bonne idée, il a tout faux et la BCE lui a immédiatement signifié qu'il n'était pas question d'un billet de 1 €...

BILLET 2 € : TROP TARD ? NON !

Est-ce trop tard pour créer un billet de 2 euro ? Probablement pas et pour deux raisons majeures :
- les nouveaux pays de l'Europe et, un jour, de l'Euro, ont des niveaux de vie très faibles.
- l'Europe, comme toute société humaine, est un ordre chaotique.

Quand on regarde la Slovénie, Malte et Chypre, qui viennent de rentrer dans la zone euro et que l'on compare leurs Produit National Brut par habitant avec ceux des pays du premier noyau de l'Euro, on constate que leurs PNB par habitant se situent dans la zone des 20.000 $ quand ceux du premier noyau sont plutôt dans la zone des 40.000 $. Pire, les pays à venir, les anciens pays du bloc de l'Est, sont plutôt dans la zone des 10.000 $.
Cela signifie en pratique que le pouvoir d'achat ressenti de la plus petite coupure est deux fois plus grand dans les nouveaux entrants et quatre fois plus pour les pays à entrer. Donc une déconnexion du sentiment de la valeur de l'argent encore plus grande et un potentiel d'inflation euro-induite encore plus grand.
Bien entendu, un billet de 5 euro « *vaut* » techniquement la même chose à Luxembourg qu'à Lubljana mais il ne « *vaut* » pas du tout la même chose dans la tête d'un Luxembourgeois (65.600 $ par an en 2005) et d'un Slovène (17.300$ par an en 2005).
Il faudrait donc prendre en compte l'arrivée de ces nouveaux pays « pauvres » pour adapter l'échelle des signes monétaires en créant un 2 € en premier billet, car la notion de billet « *vrai argent* » et de petite monnaie que l'on dépense sans faire attention, provoquant l'explosion des petits prix, est vraie partout sur la planète.
Bien entendu, il est trop tard pour les pays du premier noyau, où il aurait fallu un billet de 2 € en 2002 pour éviter ce qui s'est produit mais ne devrait-on pas essayer de l'éviter aux nouveaux entrants ?

Peut-on négliger la perception de l'inflation comme euro induite, que l'on trouve dans toute l'Europe avec des pointes plus vives au Sud ?

Non, car la perte de confiance dans l'euro, l'idée qu'il appauvrit les Européens, est extrêmement dangereuse en termes de stabilité politique de l'Europe et des pays qui la composent. Cela risque de coûter beaucoup plus cher que 800 millions d'euros par an.
En effet, toute société humaine est un ordre chaotique, c'est-à-dire un système extrêmement complexe, au-delà de toute description exhaustive, qui s'équilibre en permanence, parfois par des crises de rupture.
Celles-ci peuvent prendre toutes les formes et sont par définition imprévisibles (sinon, le système s'équilibrerait avant, ou au moins essaierait de le faire, évitant donc la rupture).
Imprévisibles ? Qui aurait imaginé le 1er avril 1968 que moins de deux mois plus tard le pays serait pratiquement à vau-l'eau ? Personne, et surtout pas les meneurs gauchistes ou syndicaux. Cette crise est un exemple parfait de ce qui peut nous attendre.

Dans un système chaotique, les crises sytémiques apparaissent d'autant plus que les possibilités d'équilibrage au plus petit niveau sont contrariées. Cumuler la suppression de la démocratie réelle en Europe que nous constatons chaque jour (*vous a-t-on demandé votre avis sur le nouvel élargissement ? Sur l'agrandissement de l'espace Schengen ? Sur la Constitution/mini traité ?*) avec la conviction des populations que l'euro les appauvrit peut parfaitement mener à une crise systémique avec sortie d'un ou plusieurs pays de la zone euro.
On regrettera alors de ne pas avoir dépensé ce qu'il fallait pour faire un billet de 2 euro qui aurait diminué l'idée que l'euro était un acteur d'appauvrissement en contenant mieux les petits prix.

La météo, comme un groupe humain, est aussi un ordre chaotique : espérons qu'en politique l'absence du billet de 2 euro ne sera pas pour l'Europe le « papillon de Rio » qui provoque une tempête au Texas.

Michel PRIEUR

BILLETS ET PIÈCES - LES PRIX

Encore une fois, les pièces et billets français restent, à l'échelle internationale, incroyablement sous évalués....
Ce mois-ci, nous apprenons simultanément quelques ventes à l'étranger.
Pour un million de dollars US, vente chez Noble Numismatics d'un billet australien (une 1000 £ 1927, annulé, quatre perforations, état TTB, jamais prévu pour la circulation publique mais uniquement entre banques)... Théoriquement unique en mains privées, certes, mais quel est le billet français que l'on pourrait voir actuellement faire un prix pareil ?
Chez Heritage, HA.com, un billet de nécessité non émis ni signé, en état TTB, quatre exemplaires connus, réalise 126.500 $. Comment imaginer un tel prix pour un billet de nécessité français, même rarissime ?

En Chine, un essai de dollar en argent de 1927, pour Chang Tso-Lin, vient de se vendre 585.000 $... y aurait-il un essai français dont on pourrait espérer un prix pareil ? Toujours en Chine, une frappe en or du dollar de Sun Yat-Sen de l'an 18 de la République de Chine (1912 / 1949) s'est vendue 844.000 $... Comparons avec la 100 francs 1870, une frappe officielle, une dizaine d'exemplaires connus, dans les 35.000 €.

Chez Heritage, HA.Com, deux petites pièces d'or US, des 2,5 $, viennent de se vendre l'une pour 1,7 million $, l'autre pour 1 million. Certes, elles sont excessivement rares, certes dans des états de conservation impressionnants (même si les MS 65 relèvent du fumage de moquette aggravé), mais quand on compare avec les 17.500 € obtenus dans Palombo 2 pour la plus rare des 20 francs or, le 1808 K, n'a-t-on pas le sentiment qu'il y a un problème avec le prix des monnaies françaises rarissimes ???

Les monnaies sont à la taille réelle

jm.dessal@cgb.fr

DE L'ARGENT POUR LA CULTURE !

Le ministère de la Santé envisage la création d'un forfait à la charge des sans-papiers pour limiter l'envolée des dépenses. L'aide médicale d'État (AME), dispositif de soins gratuits pour les étrangers en situation irrégulière présents sur le territoire français depuis plus de trois mois, donne des sueurs froides aux fonctionnaires de Bercy. En octobre, ils ont dû verser plus de 900M€, soit le quart du budget du Ministère de la Culture, pour apurer les dettes de l'État à la Sécurité sociale. Pour 2008, le ministère de la Santé a prévu une enveloppe de 413M€, en augmentation de 180M€.
Depuis sa création le 1er janvier 2000, les dépenses de l'AME ont explosé.
Le nombre de bénéficiaires s'élevait à plus de 191000 personnes en 2006 : autant de clandestins !

Michel PRIEUR

EURO IN UK : DONE !

Comme nous vous l'avions annoncé dans le *BN038*, page 18, la Grande-Bretagne est passée à l'Euro sur au moins deux territoires où elle dispose d'une souveraineté pleine et entière : les deux bases militaires qu'elle possède sur l'île de Chypre, Akrothiri et Dekhelia. Le responsable presse de l'armée anglaise local a affirmé que ce passage à l'euro ne posait aucun problème aux soldats car la plupart ont servis en Allemagne. À quand le passage de la Grande-Bretagne dans son ensemble dans la zone euro ?

LES STATE QUARTERS :

Edmund C. Moy, directeur de l'US Mint (l'administration de frappe monétaire étasunienne) est un homme heureux. Dépendant du département du Trésor (l'équivalent de notre ministère de l'économie), l'US Mint met en œuvre une politique d'émissions cohérente et respectueuse des valeurs et de l'image des États-Unis d'Amérique. Son activité est régie par des plans pluri-annuels, ce qui lui a permis de mener à bien son programme des quarts de dollar des États de l'Union (cinq frappes par année pour deux ateliers sur une durée de dix années) et de lancer en janvier 2007 son nouveau programme des dollars commémoratifs des présidents américains (quatre frappes par an pour deux ateliers sur une durée de dix ans).

Notre boutique des monnaies du monde a bien sûr accompagné ces programmes de frappes tant pour les quarts de dollars

que pour les dollars présidentiels

À noter que beaucoup de nos clients français partagent l'engouement des étatsuniens pour ces monnaies !

Considérant qu'il y a aussi de la place à accorder aux collectionneurs de monnaies à petits prix, l'US Mint persiste dans cette politique : commémoratives circulantes sur des faciales faibles en quantité massives en plus des frappes pour gros budgets.

Ainsi, faisant suite aux « *state quarters* » dont le programme s'achèvera fin 2008 avec le cinquantième état, Hawaii, il sera produit en 2009 cinq nouveaux types de quarts de dollar pour le District de Columbia (la capitale fédérale, Washington) et les quatre territoires fédéraux (Porto Rico, Guam, les îles Samoa américaines et les îles Vierges).

En ce qui concerne les dollars, parallèlement aux dollars commémoratifs des présidents de l'Union, seront mis en circulation, à raison d'un type par an de 2009 à 2016, des monnaies commémoratives consacrées aux '*Native Americans*' (terme politiquement correct désignant les indiens d'Amérique du Nord). Le choix du thème de ces monnaies est bien sûr délicat au regard de la politique génocidaire conduite à l'égard des populations originelles de l'Amérique du Nord mais il est néanmoins peu probable que John Smith, Philip Sheridan ou George Armstrong Custer (*Un bon indien est un indien mort*) figurent sur ces monnaies...

La confiance accordée par le Département du Trésor à l'US Mint est aussi un bon investissement. Selon « The Numismatist », on estime qu'entre 1999 et 2006, 31,2 milliards de monnaies d'un quart de dollars ont été frappées, soit 20 milliards de plus que les besoins réels du pays. Finalement, cet

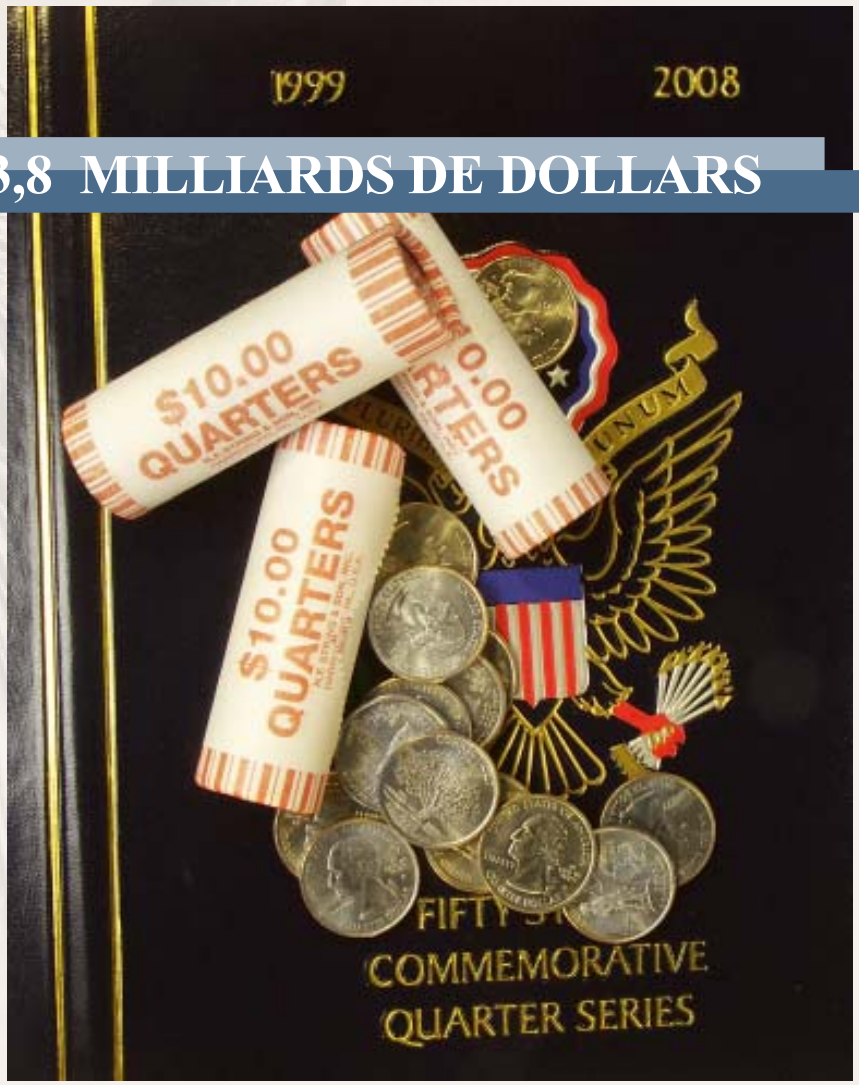

UN BONUS DE 3,8 MILLIARDS DE DOLLARS

excédent de production a rapporté 3,8 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) de seigneuriage au gouvernement étasunien. On estime que la moitié des familles américaines ont une petite collection de *state quarters*...

On comprend ainsi mieux le désir du Trésor de relancer l'intérêt avec une nouvelle série, celle des dollars présidentiels.

Pour les collectionneurs, il est réjouissant de voir qu'un institut d'émission monétaire a une politique de frappe cohérente, durable et populaire.

Nous qui appelons depuis quinze ans à la réalisation d'abord d'une série de 5 francs « Les 22 régions de France » et depuis quelques années une série de 2 € consacrée aux 200+ régions d'Europe... ne saurions qu'espérer d'être entendu par d'autres instituts monétaires : l'exemple étatsuniens montre que c'est une stratégie gagnante.

Laurent COMPAROT

UN MAIL INTÉRESSANT :

Cher Monsieur,

Voici des photos de meilleure qualité, me semble-t-il, de la 20F 1826Q actuellement dans la CI. Je ne suis pas le "propriétaire" de cette monnaie (attribuée à Geoffroy Colé), mais j' ai retrouvé par hasard ces photos sur le site de Stack's d' où provient la monnaie (vente du 13 avril 2005 ; lot n° 271). Avec de telles photos, pensez-vous toujours que cette monnaie ne mérite qu' un 60? Elle souffre certes de nombreuses stries d' ajustage sur le listel tant au revers qu' à l' avers, stries qui ont occasionnées des faiblesses de frappe, mais je ne vois pas de traces de circulation, même sur les points les plus élevés. Votre avis me serait très utile.

À ce sujet, je souhaiterais également savoir pourquoi vous accorder des grades « intermédiaires » (par exemple 49, 51, 52, 54, 56, 57, 59) alors que PCGS ou NGC, à l' origine de ce système d' échelons, donnent uniquement les grades 40, 45, 50, 53, 55, 58 et 60-70 ?

Très cordialement,
Stéphane Demay
ADF 649

STRIES , GRADES ET C I

Bonjour !

Deux bonnes questions et une excellente photo....

- pourquoi rester en 60 ? À cause de l'aspect de la monnaie. À ce point de stries et de déformations des listels, la monnaie est limite Non Gradée. Le principe fondamental des coques et des grades est que l'on puisse acheter une monnaie sight unseen, à la limite par téléphone. Si un acheteur achète cet exemplaire sans le voir et qu'on lui promet un 63 ou un 64, et qu'il reçoit ça, il renvoie immédiatement. Et c'est pour cela que toutes les monnaies qui ont des caractéristiques trop particulières se retrouvent NG, simplement parce qu'elles ne sont plus définissables par un grade.
La solution que nous adoptons dans ces cas est de casser le grade en espérant qu'un plus bel exemplaire - normal celui-là - apparaîtra et remplacera.
Dernière raison, le visiteur français a du mal à considérer qu'une monnaie ayant un tel aspect puisse être 63 ou 64, et il a quelque part raison, même si la monnaie est née ainsi et si théoriquement, elle devrait avoir ce grade.
Sans ces problèmes et sous réserve de voir les surfaces, invisibles sur la photo, 63, au moins.
J'ai été vérifier la vente, comme je le pensais la pièce a été vendue raw et sans grade Shedon, je suppose qu'elle a été NG.

Pourquoi des 51,52.... simple : la structure informatique de la CI définit chaque photo par N° de franc_sous-numéro de Franc_grade. Il est donc impossible dans l'état actuel des choses d'avoir deux pièces avec des grades équivalents, ce qui se produirait immanquablement avec une échelle réduite aux grades effectivement utilisés. Il faudra changer cela car à 18400 photos dans la CI, nous sommes en rupture de grades vierges.

Par ailleurs, c'est bien pratique de pouvoir hiérarchiser des monnaies, même si tout cela devient de plus en plus subjectif au fur et à mesure que l'écart en points se réduit.

Bien amicalement
Michel PRIEUR - ADF/ADE 45

CYGNE NOIR 1

Non seulement le Cygne Noir ne porte pas chance à ses découvreurs mais il vient de provoquer une victime collatérale pour un délit que l'on n'aurait jamais imaginé dans cette histoire d'archéologie et de politique... un délit d'initié.
Nous apprenons par l'excellent matinternet de Québec qu'un océanographe canadien qui a découvert l'épave du Cygne Noir en a profité, avant que la découverte soit rendue publique, pour acheter à bas prix des actions de la société Odyssey qui s'envolèrent quand la société annonça la trouvaille ! Un bon profit de 100.000 $ et un cas de délit d'initié caricatural détecté immédiatement par les ordinateurs de la SEC, l'équivalent de la COB en France, qui lui vaut une amende du double de son profit.
Notons deux choses. Tout d'abord, l'article indique « découvert en longeant les côtes de Gibraltar »... si c'est vrai, nous sommes très loin des eaux internationales non disputées, Odyssey a menti aux Espagnols et sa situation est désespérée...
Ensuite la puissance des ordinateurs de la SEC et la précision des logiciels utilisés, Big Brother est vraiment là, pour détecter sur une micro-société un mouvement d'aller et retour suspect... qui spécule en Bourse n'a vraiment pas intérêt de le faire sur les actions de la société où il travaille !

CYGNE NOIR 2

Des nouvelles, par un article de *l'Express* de notre malheureux volatile qui se porte de plus en plus mal.
Le gouvernement espagnol a réussi à obtenir deux choses essentielles du juge américain. D'abord, le gel des monnaies. C'était prévu et c'est une stratégie d'étouffement-financier de la société Odyssey. Celle-ci ne va pas pouvoir attendre indéfiniment, les frais courent, alors que le gouvernement espagnol à l'éternité devant lui...
Ensuite, les avocats espagnols ont trouvé un point de droit tout à leur avantage... la jurisprudence reconnaît la propriété d'une épave dans les eaux internationales au découvreur, sauf dans un cas : un navire appartenant directement à un État, comme un navire de guerre.
Donc, si le Cygne Noir est un galion de la *Flotta de Plata*, la Flotte d'argent qui rapatriait les métaux précieux des Amériques pour le gouvernement espagnol de l'époque et non pas un navire marchand privé, le gouvernement espagnol actuel est parfaitement en position d'en revendiquer la possession. Le juge a donc ordonné à Odyssey de révéler l'emplacement de l'épave et de lancer des recherches pour l'identifier. On n'est pas près de savoir, l'archéologie sous-marine sur épave pillée étant plus que difficile.

BILLETS

MONTESQUIEU 1689..... 2008

En 1728 Charles de Secondat, baron de Montesquieu entrait dans l'histoire de France par la porte de l'Académie Française.
Scientifique, écrivain, philosophe, il accompagne les plus grands auteurs français dans la liste des hommes figurant sur des billets de la Banque de France : Voltaire, Racine, Corneille, Pascal, Chateaubriand, Victor Hugo, Descartes et Saint-Exupéry.

2007 a vu la fin du Pascal, 2008 verra celle du 200 F Montesquieu.
Avec cette date butoir (31 mars 2008) c'est un billet important qui disparaît pour tous les amateurs des émissions de la Banque de France :

- Une valeur faciale exceptionnelle qui n'avait été utilisée que de 1847 à 1864.
- Une nouvelle œuvre de Pierrette Lambert faisant suite au 5 F Pasteur et au 50 F Racine.
- Une numérotation à 20 lettres par alphabet au lieu de 25, puis à 18 et même 15 lettres par l'utilisation de nouvelles machines de type Goebel 1 et 2.
- Deux fautés classiques, l'un que tout collectionneur se doit d'obtenir : l'alphabet 101 et l'autre que tout collectionneur rêve d'obtenir : l'alphabet H.042 / H.402.

Imprimé jusqu'en 1994 le Montesquieu n'a pas attendu cette date pour attirer l'attention des collectionneurs, mais la faciale importante en a contraint plus d'un à effectuer un tri drastique et un nombre très important de billets a dû être rapporté à la banque pour remboursement. L'annonce de son retrait, en 1997 n'a pas provoqué d'afflux massif et le nombre d'exemplaires émis est moitié moins grand que celui de son contemporain : le Delacroix.

Actuellement, ce billet se trouve déjà rare-

ment et il est peu probable qu'il soit possible d'en retrouver des quantités importantes, les coffres-forts remplis à cette époque l'ont plutôt été en Pascal d'un rapport faciale / volume plus pratique. L'éventail des recherches est grand (voir ci-dessous), il est donc temps de choisir dès à présent son objectif et de tenter de réunir un ensemble

HORS REMBOURSEMENT LE 31 MARS 2008

cohérent y compris dans des qualités superbe ou splendide. Le choix sera rapidement très limité et les occasions d'obtenir certains alphabets ou certaines dates, risquent souvent de ne pas se représenter de si tôt !

Le Montesquieu en chiffres :
Attention, malgré ces chiffres précis, dix ans après son retrait, ce qu'il reste du 200 F Montesquieu reste encore mal connu et seul le temps pourra affiner les raretés réelles.

- 15 lignes de références dans le Fayette, auxquelles s'ajoutent 7 variantes.
- 6 combinaisons de signatures
- 13 années d'émission (de 1981 à 1994 sauf 1993)
- 167 alphabets émis. Du 1 au 168 sauf le 126
- L'alphabet 101 : bien qu'émis à près de 4 millions d'exemplaires c'est le fauté du

XXe recherché par le plus grand nombre d'amateurs, il a détrôné le filigrane inversé du Jeune Paysan.
- L'alphabet H.042 / H.402, sur une fourchette d'environ 6000 billets, seuls 10 exemplaires sont recencés dans l'inventaire. Un billet clé qui manque à presque toutes les collections.
- Les 3395 premiers ont été détruits à la fabrication, le plus petit numéro actuellement retrouvé est le 3559.
- U.168 dernière lettre du dernier alphabet... de plus en plus recherchés, ces billets sont référencés dans l'inventaire de C. Fayette : actuellement seuls 5 sont répertoriés.

Jean-Marc DESSAL

Communiqué par Maurice Kolsky, ce billet de nécessité d'un kilo de riz, émis par le Viet-Minh, était inédit. N'oubliez jamais de faire parvenir au Dr Kolsky ce que vous pouvez trouver d'inédit dans les domaines qu'il a publiés. Ce n'est pas parce que les ouvrages de référence sont déjà publiés que le travail de recensement doit être abandonné. Le contacter à l'AFEP.

MÉTA-ARCHÉOLOGIE

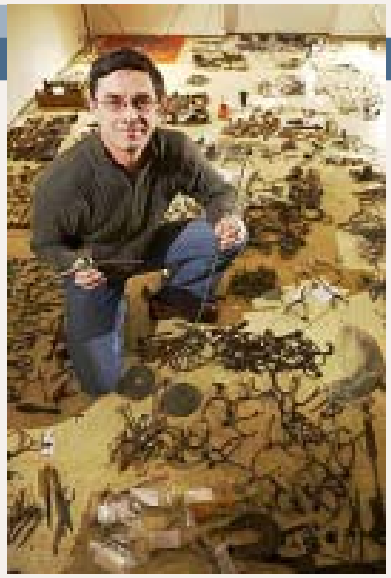

Les illustrations de cette page ne proviennent pas d'un tout nouveau musée sur l'Age du bronze en Europe centrale, ni d'un célèbre site d'enchères, mais d'une collection particulière !

Ce sont au total 3300 objets qui étaient conservés dans un appartement de Prague. Dévoilée suite à l'incendie de cet appartement, dans lequel est décédé le propriétaire, cette formidable collection est présentée par la Presse comme « *le fruit de recherches archéologiques à l'aide de détecteurs* ».
Ces objets métalliques, principalement en bronze, cuivre ou fer, datent du Néolithique au Moyen-Age et proviendraient de toute l'Europe centrale.
Les scientifiques s'émeuvent devant des objets phares, tel que ce pendentif en cuivre en forme de lunettes fabriqué il y a 5000 ans, qui constitue un témoignage précieux sur les débuts de la métallurgie en Europe centrale… mais regrettent surtout de ne pas être à l'origine de ces découvertes.
Il est effectivement regrettable de ne pas avoir de provenances pour tous ces objets, ce qui aurait pu faire avancer nos connaissances sur ces époques !
Cependant, pourquoi accuser le collectionneur de n'avoir maintenu aucune archives des provenances, comme le font les archéologues locaux… (on se croirait en France !) qui affirment « *que l'homme qui les possédait ne les enregistrait pas et n'assurait aucune documentation, même rudimentaire* ». Si les objets métalliques ont survécu à l'incendie, mais pas le propriétaire, pourquoi d'éventuelles archives avec toutes les provenances n'auraient-elle pas également brûlé !? Ne devrait-on pas plutôt dénoncer la peur du gendarme qui, comme dans tous les pays qui n'ont pas adopté la législation anglaise de coopération officiels/amateurs, fait que toute information de découverte est aussi juridiquement une preuve contre celui qui la conserve ou la publie... Tant que la séparation entre l'information globale sur l'objet et la possession physique de celui-ci n'aura pas été tranchée, comme en Angleterre, le problème perdurera avec des catastrophes comme celle de Prague.

Même si certains objets pourraient faire la fierté de grands musées, cette découverte ne revêt donc guère d'intérêt pour les archéologues. Le plus souvent, ce qui est considéré comme réellement important n'est pas l'objet, mais où et comment il a été découvert, l'éventuelle publication de cette découverte lors d'un colloque ou peut-être dans une revue puis la conservation des objets dans des caisses dans des bâtiments administratifs… faute de moyens pour les présenter et les mettre en valeur pour le grand Public ! Combien de centaines de milliers d'objets ne présentant ni rareté ni particularité, étudiés et publiés depuis des lustres prennent-ils la poussière dans des caves, plus invisibles que s'ils étaient restés sous terre ?

Pour prendre le problème sous un autre angle, si les archéologues tchèques profitaient des vingt mille « *chercheurs illégaux* » pour installer une coopération en leur faisant faire le fastidieux travail de recensement, tous ces objets trouvés dans des endroits qui ne seront sans doute jamais fouillés officiellement, seraient connus, référencés avec provenances…
Vous pensez au système anglo-saxon ? Relisez nos articles pages 13 et 14 du BN038 et continuons de rêver ensemble à la transposition au niveau européen de la loi anglaise... !

NB1/. Évidemment, nous ne défendons pas dans ces quelques lignes l'utilisation sauvage de détecteurs de métaux sur des sites archéologiques connus et qui plus est en fouille ! Dans ce cas, nous rejoignons l'archéologue Martin Kuna pour qui « *cette collection illégale est un exemple de l'ampleur des dégâts commis par les chercheurs d'objets métalliques* ».

NB2/ Pourquoi ce titre ? Parce qu'il nous a semblé surréaliste d'imaginer cette équipe d'archéologues fouillant, comme s'ils avaient été en présence d'un site, cet appartement carbonisé pour y trouver des objets provenant d'autres fouilles... Il y a la physique et la méta-physique, c'est un exemple de méta-archéologie... Comme aux musées de Kaboul ou de Baghdad...

Samuel GOUET – samuel@cgb.fr

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 1

Nous publions les bonnes feuilles consacrées au compte avec des jetons d'un livre *L'arithmétique en sa perfection*.
Le livre date de la fin de la monarchie (1745) et l'ex-libris que nous y trouvons en donne une dernière utilisation prouvée en 1816.
Vous pouvez télécharger le livre chez googlebooks.
Pourquoi le publier ? D'abord parce que les collectionneurs de jetons ont bien besoin d'apprendre l'une des facettes de l'utilisation des objets de leur collection, qu'ils ignorent le plus souvent.

Mais aussi et surtout pour encourager tous nos lecteurs à une plongée dans le passé. Ce livre fait toucher du doigt les changements prodigieux de ces deux derniers siècles alors qu'il n'est pas si éloigné de nous. C'est probablement dans ce livre, ou un contemporain, que le jeune Bonaparte acquit ses rudiments d'arithmétique : or les structures de la France « moderne » dans laquelle nous vivons aujourd'hui datent de l'Empire.

On peut se demander les raisons de l'importance accordée au compte par jetons : le coût du papier nécessaire à des calculs à la plume ? Est-ce une conséquence logique du système monétaire avec ses trois échelons, douze deniers font un sou, vingt sous font une livre, qui pourrait apparaître plus simple avec des jetons ?

On comprend aussi assez mal l'acharnement à utiliser des chiffres romains pour les opérations, alors qu'à nos yeux, leur usage est mal pratique au possible !

Bref, ce qui nous apparaît comme des complications incroyables semblait il y a deux siècles plus simple que de prendre une plume et de poser une opération en chiffres arabes sur une feuille de papier...
La fin des jetons fut l'inflation débridée de la Révolution : l'abstraction et les chiffres arabes devenaient irremplaçables pour calculer sur des centaines de millions de francs...

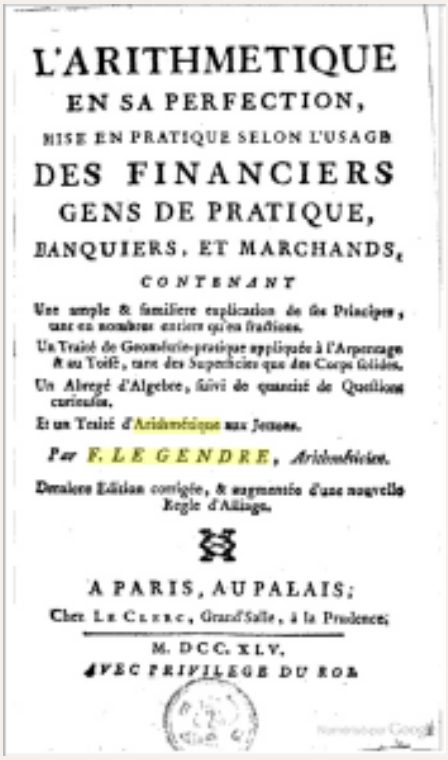
L'ARITHMETIQUE
EN SA PERFECTION,
MISE EN PRATIQUE SELON L'USAGE
DES FINANCIERS
GENS DE PRATIQUE,
BANQUIERS, ET MARCHANDS,
CONTENANT
Une ample & familiere explication de ses Principes, tant en nombres entiers qu'en fractions.
Un Traité de Geometrie-pratique appliquée à l'Arpentage & au Toise, tant des Superficies que des Corps solides.
Un Abregé d'Algebre, suivi de quantité de Questions curieuses.
Et un Traité d'Arithmétique aux Jetons.
Par F. LE GENDRE, Arithmoficier.
Deuxiere Edition corrigée, & augmentée d'une nouvelle Regle d'Allinge.
A PARIS, AU PALAIS;
Chez Le Clerc, Grand'Salle, à la Prudence;
M. DCC. XLV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Michel PRIEUR

TRAITÉ
DE
L'ARITHMÉTIQUE
PAR LES JETONS.

CETTE Arithmétique est aussi utile que celle qui se fait avec la plume ; puisqu'avec des Jetons on fait toutes les règles dont on a besoin dans tous les calculs qui servent dans le commerce. Cette manière de calculer est plus pratiquée par les femmes que par les hommes ; cependant plusieurs personnes qui sont employées dans les finances et dans toutes les jurisdictions, s'en servent avec beaucoup de succès. Les maximes dont on se sert dans cette façon de calculer, sont semblables à celles qui se pratiquent avec la plume ; car la numération, la position, l'addition, la soustraction, multiplication et la division, seront définies comme elles l'ont été dans le Traité précédent, où on aura recours, si on en a besoin.

Dans sa pratique, on emploie des caractères qui conviennent au Jet, et dont les financiers se servent ordinairement, qui sont représentés ci-après.

Ceux à qui ils ne conviendront pas, se servi-

L'Arithmétique par les Jetons. 557

ront des chiffres de l'Arithmétique à la plume, s'ils le jugent à propos.

Chiffres de Finance.

j	un	xxiv	vingt-quatre
ij	deux	xxv	vingt-cinq
iij	trois	xxvj	vingt-six
iiij	quatre	xxvij	vingt-sept
v	cinq	xxviij	vingt-huit
vj	six	xxix	vingt-neuf
vij	sept	xxx	trente
viij	huit	xl	quarante
ix	neuf	l	cinquante
x	dix	lx	soixante
xj	onze	lxx	soixante-dix
xij	douze	lxxx	quatre-vingt
xiij	treize	xc	quatre-vingt-dix
xiiij	quatorze	c	cent
xv	quinze	iic	deux cens
xvj	seize	iiic	trois cens
xvij	dix-sept	iiiic	quatre cens
xviij	dix-huit	vc	cinq cens
xix	dix-neuf	m	mille
xx	vingt	iim	deux mille
xxj	vingt-un	iiim	trois mille, ainsi des autres.
xxij	vingt-deux		
xxiij	vingt-trois		

De la Position, et de la Numération.

LA position est un certain arrangement d'un, de deux, ou de plusieurs Jetons disposés de manière, que suivant l'idée de son auteur,

Aa 3

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 2

ils signifient quelque chose qu'il a voulu expliquer; mais parce que cet ordre dépend de la puissance des nombres et de l'ordre qu'on a de compter, il faut observer que pour établir cette position, on place ordinairement le Jeton en ligne droite, commençant par en bas, et remontant vers le haut, observant de laisser entre chaque Jeton une distance égale; et ces Jetons ainsi posés, sont nommés l'Arbre du grand Jet; et ils montrent l'ordre et les degrés de la Numération : le plus bas est appellé Nombre, c'est-à-dire, qu'il s'exprime par soi-même; le second en montant est appellé Dixaine; le troisième Centaine, le quatrième Mille; le cinquième Dix mille; le sixième Cent mille; et ainsi des autres de dix en dix : de sorte que tous les Jetons qui seront posés vis-à-vis de chacun des degrés de l'Arbre de numération, à la droite ou à la gauche horizontalement, vaudront autant de fois la chose que l'on voudra exprimer, qu'il y aura de Jetons multipliés sur chaque degré. Par exemple, si devant le troisième degré il y a quatre Jetons, ils signifieront quatre cens, soit hommes, soit livres, soit écus, &c. Si devant le quatrième degré il y en a deux, ils signifieront deux mille, c'est-à-dire, qu'il faudra exprimer la valeur des Jetons par leur nombre, en leur donnant la détermination du degré de l'Arbre vis-à-vis duquel ils sont rangés. Pour faire comprendre la chose plus clairement, il n'y a qu'à regarder l'exemple de la I. Figure ci-après.

Exemple. *I. Figure.*

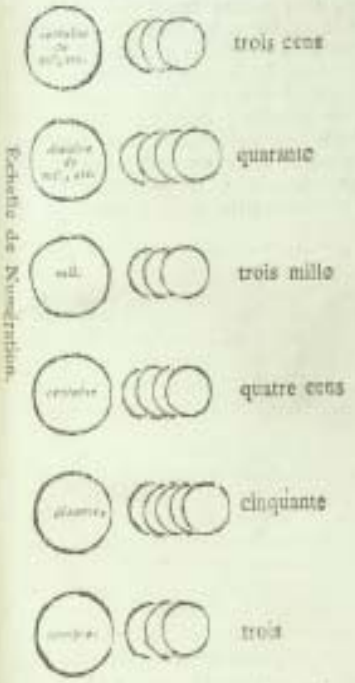

Dans les opérations qui seront faites dans toutes les règles de ce traité, on ne posera que les jetons de l'échelle simplement, c'est-à-dire, sans aucune inscription dedans; et même sans échelle, qui cependant auront une dénomination semblable à ceux de l'échelle de l'exemple de la première figure; et cette dénomination doit être par conséquent expliquée par nombre, dixaine, centaine, &c. comme il a été dit ci-dessus; ainsi pour nombrer la somme de l'exemple de ladite I. figure, suivant sa disposition, le produit donnera trois cent quarante-trois mille quatre cent cinquante-trois.

Vous vous ressouviendrez que dans cet exemple les grands jetons ne servent qu'à représenter l'échelle de la numération, et l'ordre qu'ils doivent avoir : et que les jetons qui seront posés entre les degrés de l'échelle, vaudront cinq fois autant que ceux du degré inférieur, ou la moitié du supérieur : et pour distinguer les jetons qui ne vaudront que cinq en abrégé, dans les opérations où il sera nécessaire d'en mettre, ils seront décrits plus petits que les autres : ce qui sera facile de reconnoître dans les règles suivantes.

Ceux qui auront bien compris la valeur des jetons, suivant les degrés de l'échelle de numération, n'auront point de difficulté à poser tel nombre proposé qu'on leur donnera, et de l'exprimer selon l'ordre de ladite échelle. Par exemple, si on veut poser soixante-deux mille sept cent quatre-vingt-neuf, il faudra ranger les jetons comme vous les voyez dans l'exemple de la II. figure ci-après.

Exemple. *II. Figure.*

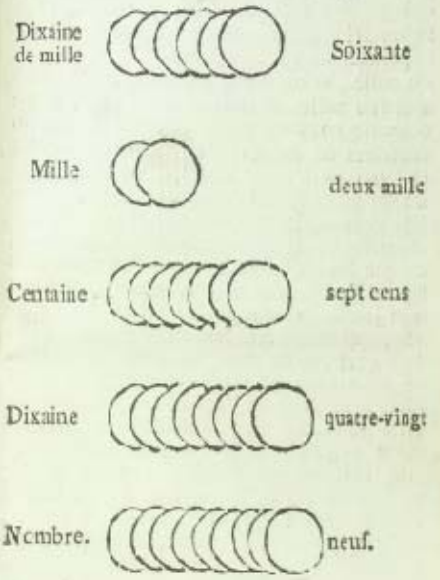

On peut retrancher, si on veut, plusieurs jetons dans cet exemple, et dans les autres qui suivent, et cette manière de retrancher les jetons est sans contredit beaucoup plus commode et moins embarrassante, quand on la sait bien pratiquer. Il faut remarquer qu'on

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 3

peut lever les jetons à tous les rangs de chaque position, dès qu'il y en a plus de cinq : ce qui va être expliqué dans l'exemple de la figure III ; premièrement, commençant par le premier rang d'en-haut où sont les dixaines de mille, et où il y a six jetons, qui valent soixante mille, si vous en levez cinq, et que des cinq vous en posiez un entre le rang des centaines de mille et des dixaines de mille ; ce jeton, suivant la position, vaudra comme il a été dit ci-devant, cinquante mille ; si vous le joignez avec celui qui est dessous, qui vaut dix mille, ils vaudront ensemble soixante mille ; ce que les six jetons valent à l'exemple de la figure II. On peut faire la même chose aux sept jetons qui sont posés vis-à-vis les centaines, qui valent sept cent ; il n'y aura qu'à en ôter cinq, et en poser un entre les mille et les centaines, qui vaudra cinq cent, si on le joint avec les deux de dessous, qui sont vis-à-vis les centaines, qui valent deux cent, les deux ensemble vaudront pareillement sept cent. On peut encore faire de même aux Jetons posés devant le nombre. Il y en a neuf dont on en peut lever cinq, il en reste quatre, qui est leur propre valeur, et en poser un entre les dixaines et les nombres, qui vaudra cinq ; si on le joint avec les quatre qui sont posés dessous, ils feront ensemble neuf.

Vous observerez la même chose dans toutes les autres positions ; remarquant que tous les Jetons que l'on posera dans les intervalles de quelque degré que ce soit, vaudront toujours cinq fois la valeur d'un de ceux

Exemple. *III. Figure.*

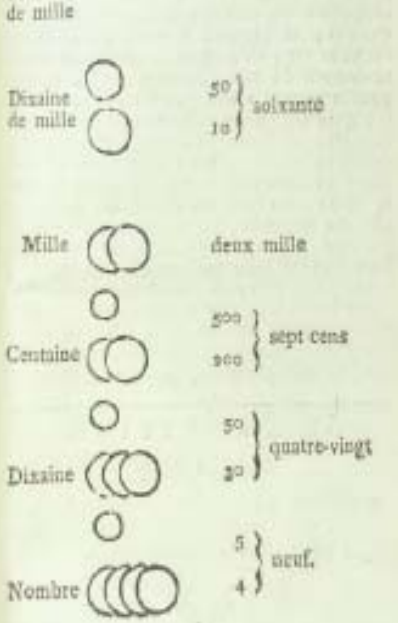

qui seront au-dessous, et la moitié d'un de ceux qui seront au-dessus, comme il a été dit ci-devant : et que chaque Jeton qui sera posé dans un intervalle, étant compté pour cinq, doit toujours être ajouté au nombre de dessous, et prendre le titre du Jeton de l'échelle vis-à-vis duquel les Jetons qui seront au-dessous du même, seront posés, comme vous le pouvez remarquer dans l'exemple de la Figure III où il y a un Jeton posé entre cent et mille, ce Jeton vaut cinq, savoir, cinq centaines, parce qu'il est posé entre mille et cent ; les deux Jetons qui sont posés dessous et vis-à-vis du rang des centaines, ne valent que des centaines, par conséquent, le Jeton qui vaut cinq, qui est posé dans l'intervalle, joint avec les deux qui sont vis-à-vis des centaines, font sept cent ; ainsi des autres.

Cet ordre doit être régulièrement observé dans toutes les opérations de l'Arithmétique aux Jetons, tant dans l'addition, la soustraction, la multiplication, que dans la division.

DE L'ADDITION.

Première Règle.

Définition. Ajouter, c'est mettre plusieurs nombres ou sommes de même espèce ensemble, et en trouver la somme totale.

Exemple d'addition en nombres entiers.

On propose d'ajouter les quatre sommes suivantes, pour en faire un total, savoir :

Deux cent quarante-cinq liv. ou	IIICXLV liv.
Trois cent vingt-huit livres, ou	IIIICXXVIII liv.
Cinquante-neuf livres, ou	LIX liv.
Quatre-vingt-trois livres, ou	LXXXIII liv.
La somme totale monte à	VIICXV liv.

Pour faire cette règle, il faut observer ce qui a été dit ci-devant pour l'ordre de l'échelle et pour la position des Jetons, et poser d'abord pour la première des sommes, qui est deux cent quarante-cinq livres, deux Jetons pour les deux cens livres, vis-à-vis du degré de l'échelle qui marque les centaines ; pour les quarante livres, on posera quatre Jetons vis-à-vis du degré qui marque les dixaines ; et pour les cinq livres, on posera cinq Jetons vis-à-vis du degré de l'échelle qui marque les nombres simples, comme vous voyez à la IV. Figure.

Première opération de l'exemple.

Pour les trois autres sommes, il faut les ajouter l'une après l'autre à la première, observant le même ordre qu'on y a gardé en la faisant : ce qui étant fait, on trouvera que lesdites quatre sommes ajoutées ensemble, feront celle de sept cent quinze livres, comme le montre la V. Figure.

On écrira cette somme totale de sept cent quinze livres, en chiffres de Finance, de cette

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 4

Exemple. *IV. Figure.*

Centaine — Deux cens

Dixaine — quarante

Nombre — cinq.

manière VIICXV liv. ou en chiffres ordinaires, ainsi 715 liv. qui feront les uns ou les autres la même somme.

Quand on saura bien faire l'addition en nombres entiers, il ne sera pas difficile de la faire avec des livres, des sols et des deniers: ce qui va être enseigné le plus clairement qu'il sera possible dans l'exemple de la VI. Figure, page 569.

Exemple d'addition par livres, sols et deniers.

Pour faire l'addition avec des livres, sols et deniers, il faut observer de poser les sommes des livres, comme elles l'ont été aux

Exemple. *V. Figure.*

Mille

Centaine — 500, 200 — Sept cens

Dixaine — 10

Nombre — 5 — quinze liv.

deux précédens exemples des Figures IV et V, y ajouter la marque qu'on met aux livres; et à l'égard des sols et des deniers, il faut les poser vis-à-vis les livres, le nombre des sols devant le nombre de l'échelle, et les dixaines de sols devant les dixaines de l'échelle, y ajoutant la marque des sols, qui est une 1; les deniers doivent être aussi posés vis-à-vis les sols, et comme chaque sol vaut douze deniers, quand on voudra poser six deniers en moins de Jetons, on en posera un sous le rang des sols; alors il faudra simplement six deniers, y ajoutant aussi la marque qu'on

met ordinairement au-dessus des deniers, comme ils sont marqués à l'exemple de la VI. Figure, vis-à-vis le degré des nombres.

Quand on fera une addition, et qu'on aura douze deniers qui valent un sol, il faudra poser un Jeton au rang des sols; quand il y aura vingt sols, qui valent une livre, il faudra poser un Jeton au rang des livres, comme vous le pouvez voir à la VI. Figure, où les livres, les sols et les deniers ont chacun la marque qu'on leur met ordinairement pour les distinguer les uns des autres.

Il vous est proposé de faire une addition des quatre sommes qui suivent, pour savoir à quoi elles montent.

La première est de IIII. liv. IX. sols VII den.
La seconde est de XXXII. liv. XII. sols VII den.
La troisième est de XLIII liv. XVII sols IX. d.
Et la quatrième de ICXXXVII. l. XV. s. VIII d.

Il faut commencer à poser la première somme, qui est quatre livres neuf sols sept deniers, et placer les quatre livres vis-à-vis le rang des nombres; sur le même rang vous placerez le nombre des sols simples, observant de laisser un intervalle entre les livres et les sols, afin de ne les pas mêler ensemble; il y en a neuf, qu'on peut mettre tout de suite, si l'on veut; mais comme cela emploieroit beaucoup de Jetons, on peut en mettre quatre, afin d'abréger, et au-dessus desdits sols mettre un Jeton, qui dans ce rang, qui est entre la dixaine et le nombre, vaudra cinq, et vous aurez, par ce moyen, posé vos neuf sols; pour les sept deniers, il les faut mettre

Exemple. *VI. Figure.*

Centaine

Dixaine

Nombre — 4 0 5 3

Quatre livres neuf sols sept deniers.

vis-à-vis le rang du nombre, et après les sols, y laissant un petit intervalle entr'eux; ils se peuvent mettre tout de suite; mais pour abréger, on posera seulement un Jeton après les 5 sols, qui ne vaudra simplement qu'un denier, et dessous les sols un autre Jeton, qui, à cause de cette position, vaudra six deniers, comme vous le pouvez remarquer à la VI. Figure.

Après avoir posé la première somme, il faudra y ajouter la seconde, qui est trente-deux livres douze sols sept deniers, observant de poser les livres, les sols et les deniers, chacun au rang où ils doivent être mis; le produit des deux sommes ajoutées ensemble sera de trente-sept livres deux sols deux deniers. *Voyez la septième Figure.*

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 5

Exemple. *VII. Figure.*

Centaine

Dixaine — Trente.

Nombre

sept livres, deux sols deux deniers.

VIII. Figure.

Centaine

Dixaine — Quatre-vingt livres.

Nombre

Dix-neuf sols onze deniers.

Il faut encore ajouter à la première et seconde somme qui a produit trente sept liv. deux sols deux deniers, la troisième qui est

de quarante-trois livres dix-sept sols neuf deniers, observant toujours de poser les liv., les sols et les deniers, chacun à leur rang, comme il a été pratiqué aux deux précédentes Règles de la VI. et VII. Figure, les trois sommes ajoutées ensemble produiront celle de quatre-vingt livres dix-neuf sols onze deniers. *Voyez la dixième Figure.*

Enfin, il faut encore ajouter la quatrième et dernière somme, qui est de cent trente-sept livres quinze sols huit deniers aux trois précédentes, qui ont produit quatre-vingt livres dix-neuf sols onze deniers.

Exemple. *IX Figure.*

Centaine — Deux cens

Dixaine — dix

Nombre

huit livres, quinze sols, sept deniers.

Pratiquant les règles prescrites aux trois Additions qui viennent d'être faites ci-devant,

vous aurez au produit la somme de deux cens dix-huit livres quinze sols sept deniers, qui est la somme totale qui vous a été proposée de calculer aux Jetons, comme vous le pouvez remarquer à la somme de la IX Figure.

DE LA SOUSTRACTION.

Seconde Règle.

Définition. Soustraire et ôter une petite somme d'une grande, et en donner le reste.

On veut ôter d'une somme qui contient vingt-quatre, celle de quatorze, la Soustraction étant faite, il restera dix, qui est la somme ou le reste qu'on demande; si on ajoute le reste dix avec les quatorze, les deux sommes feront ensemble celle de vingt-quatre, qui est la preuve.

Pour faire cette règle, il faut commencer d'abord à poser l'échelle de Numération, comme il l'a été à la règle d'Addition, qui fera connoître tous les degrés de ladite échelle, qui sont toujours les mêmes dans toutes les règles de l'Arithmétique aux Jetons.

On commence à poser la somme qui est due à main gauche et près de l'échelle de la Numération; la somme qui a été payée se pose auprès, et la somme qui reste à payer est posée à main droite, comme la X Figure le démontre.

On suppose qu'il est dû à une personne la somme de sept mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres, sur cette somme on lui a payé

Exemple. *X. Figure.*

Dixaine de mille

Deste. *Paye.* *Reste.*

Mille

Centaine

Dixaine

Nombre

Quatre mille deux cent vingt - une liv.

trois mille six cent soixante et seize livres; on demande combien il reste à lui payer.

Pour soustraire la somme qu'on a payée de la somme qui étoit due, on commence à ôter par le haut de l'échelle à main gauche; et on dit, qui de sept mille en paye trois, reste quatre qu'on pose à main droite, sur le degré des

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 6

mille ; puis on dit, qui de huit cens en paye six, reste deux, qu'on pose encore à main droite, sur le degré des centaines : enfin, on dit, qui de sept en paye six, reste un, que l'on pose à main droite sur le degré des nombres. Après avoir fait cette Soustraction, il reste la somme de quatre mille deux cent vingt-une livre.

Preuve.

Pour prouver que la Soustraction est bien faite, il n'y a qu'à additionner la somme qui reste à payer avec celle qu'on a payée, si les deux sommes ensemble sont égales à celle qui étoit due, la règle est bonne. Il faut remarquer que ce qu'on soustrait, doit être toujours de même espèce ; car si vous vouliez soustraire des écus de livres, cela ne se pourroit pas faire, à moins qu'on ne réduisît les écus en livres, avant que de faire la Soustraction.

Dans la règle de Soustraction, il n'y a ordinairement que deux sommes ; savoir la dette et la paye : quand il y a des sols et des deniers à soustraire de ces sommes, ils ne se trouvent qu'au rang du Nombre ; et comme il est nécessaire d'expliquer la manière de faire cette Soustraction, vous n'avez qu'à jetter la vue sur l'article suivant.

A l'égard des sols, quand il s'en trouve dans les sommes dues, il les faut poser auprès des livres ; s'il y a des deniers, il les faut poser auprès des sols sur le même rang du nombre à main gauche. Quand il y a des sols dans les sommes payées, il les faut poser auprès des livres ; et s'il y a des deniers, il faut les poser auprès

des sols sur le même rang du nombre, à main droite. Après avoir soustrait de la somme payée, le reste est la somme qui est encore due.

Quand on fera la Soustraction de quelque somme, si le nombre des livres de la paye est plus grand que celui de la dette, il faut emprunter une dixaine du degré supérieur de la dette, et après faire la Soustraction.

Si les sols de la dette sont moindres que ceux de la paye, il faudra emprunter une livre sur les livres de la dette ; comme cette livre vaut vingt sols, il faut les ajouter avec les sols de la dette, et ensuite faire la Soustraction.

Enfin, si les deniers de la dette sont moindres que ceux de la paye, il faudra emprunter un sol sur les sols de la dette ; comme ce sol vaut douze deniers, il faut les ajouter avec les den. de la dette, et ensuite faire la Soustraction, comme on l'a fait aux livres et aux sols.

DE LA MULTIPLICATION.

Définition. Multiplier est trouver un nombre qui contienne autant de fois le nombre multiplié qu'il y a d'unités au multiplicateur.

SI on veut multiplier deux nombres, savoir, six et quatre l'un par l'autre ; l'on suppose que le nombre quatre est le multiplicateur : il est certain que le produit de cette multiplication donnera vingt-quatre ; dans ce nombre vingt-quatre, il y a quatre fois six, par conséquent autant de fois six qu'il y a d'unités au multiplicateur quatre.

Exemple. *XI Figure.*

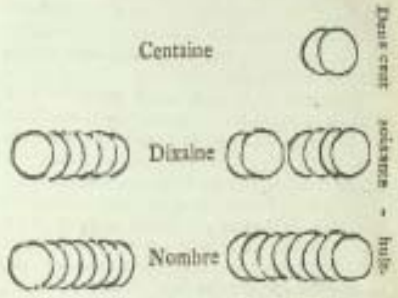

Pour faire cette règle, il faut premièrement placer l'échelle de Numération, comme on a fait aux règles précédentes. Ensuite poser le nombre à multiplier à la main gauche de ladite échelle, et proposer un nombre tel qu'il vous plaira pour multiplicateur, on suppose que ce soit quatre ; il faut donc retenir ce nombre dans sa mémoire, ou l'écrire sur du papier, ou en tel autre endroit qu'il vous plaira, afin de s'en servir pour faire la multiplication.

Le nombre à multiplier de cette règle, soit soixante-sept, qu'on veut multiplier par le multiplicateur quatre, il faut donc commencer à multiplier les sept Jetons qui sont posés devant le degré des nombres à gauche, par le multiplicateur

multiplicateur quatre, et dire : quatre fois sept font vingt-huit, dans ces vingt-huit il y a deux dixaines, il faut les poser à la droite de l'échelle, devant le degré des dixaines, et les huit restans devant le degré des nombres. Après cela, il faut aller aux six Jetons qui sont posés à gauche au rang des dixaines, et les multiplier par le même multiplicateur quatre, et dire : quatre fois six font vingt-quatre, dans ces vingt-quatre il y a vingt-quatre dixaines qui valent deux cent quarante ; il faut poser deux Jetons devant le rang des centaines pour les deux cens, et pour les quarante restans qui valent quatre dixaines, il faut poser quatre Jetons devant le rang des dixaines, et la règle sera faite.

Il a été mis une petite distance entre les dixaines des deux multiplications, afin de les mieux distinguer, et remarquer que la première a produit vingt-huit, et la seconde vingt-quatre. Pour savoir ce que ces deux multiplications-là doivent produire au total, il faut prendre garde aux rangs où sont placés les Jetons de la règle, et comme il y a deux Jetons devant le rang des centaines, on dira deux cens ; devant le rang des dixaines, où il y en a six, on dira soixante ; et devant le rang des nombres, où il y en a huit, on dira huit : par conséquent il y a dans le total de cette multiplication, deux cent soixante-huit, comme vous le voyez à la XI. Figure ; parce que le nombre soixante-sept a été multiplié par quatre, qui fait connoître que dans le nombre deux cent soixante-huit, il y a autant de

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 7

fois soixante-sept, qu'il y a d'unités au multiplicateur quatre; ce qu'il falloit démontrer.

Toutes les multiplications qui se feront par une seule figure, n'auront point d'autres préceptes que ceux qui viennent d'être enseignés dans cette règle de multiplication.

Autre règle de multiplication, où il y a deux figures au multiplicateur.

Le nombre proposé à multiplier, soit quarante-sept, qu'on veut multiplier par trente-quatre, qui est composé de deux figures. Pour faire cette règle, il faut premièrement multiplier le nombre quarante-sept par le quart du nombre trente-quatre, et dire : quatre fois sept font vingt-huit, dans ces vingt-huit il y a deux dixaines, qu'il faut poser vis-à-vis le rang des dixaines, et les huit restans vis-à-vis le rang des nombres; il faut multiplier aussi les quarante, qui valent quatre dixaines, par le même quatre, disant : quatre fois quatre font seize, qui sont autant de dixaines, qui valent cent soixante, il faut poser un Jeton, qui vaudra dix dixaines ou cent, vis-à-vis le rang des centaines, et pour les soixante restans, qui valent six dixaines, poser six jetons vis-à-vis le rang des dixaines. Cette multiplication par le quatre de trente-quatre étant faite, il faut faire celle de la seconde figure, qui est trois; et comme ce trois vaut trente, parce que par le rang qu'il tient, il est placé au rang des dixaines, il faut dire : trois fois sept font vingt-un, qui produisent par cette raison vingt-une dixaines, qui valent deux cent dix; il faut donc poser deux Jetons vis-à-vis le rang des cen-

Exemple. *XII. Figure.*

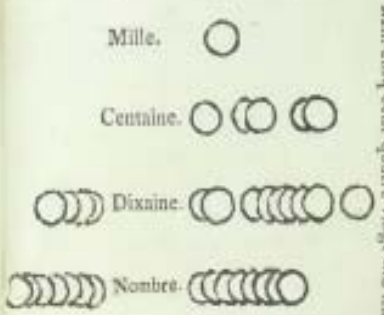

Mil. cinq cens quatre-vingt-dix-huit.

taines, et la dixaine restante vis-à-vis le rang des dixaines; ensuite il faut multiplier le quatre de quarante par le même trois dont on vient de se servir, et dire : trois fois quatre font douze, qui valent par la même raison qui vient d'être expliquée ci-dessus, mille deux cens, il faut poser un Jeton vis-à-vis le rang des mille, et les deux cens restans vis-à-vis le rang des centaines : la règle étant faite, on trouvera pour la somme totale celle de quinze cent quatre-vingt-dix-huit, comme la XII. Figure le fait voir.

S'il y avoit trois ou quatre figures au multiplicateur, il faudroit toujours élever le produit de degré en degré, allant du rang des

mille au rang des dix mille, du rang des dix mille au rang des cent mille, et de suite aux autres rangs plus haut, si la somme de la multiplication le demande.

Les deux manières ci-dessus bien comprises peuvent suffisamment conduire à de plus grandes règles.

AVERTISSEMENT.

Quant à la multiplication des sols, pour avoir des livres et des sols en même-temps, s'il est nécessaire, il faudra se servir des règles qui sont enseignées dans mon Arithmétique à la plume, pour les parties aliquotes de la livre de vingt sols, que l'on peut voir dans la table à la page 114, que je décris ci-après, afin de n'avoir pas la peine de l'aller chercher à l'endroit que je viens d'indiquer.

TABLE.

Pour	dix sols	il faut prendre	la moitié.
	cinq		le quart.
	quatre		le cinquième.
	deux		le dixième.
	un		le vingtième.

Si on veut évaluer une certaine quantité d'aunes de marchandise, à raison de dix sols l'aune ou la pièce, il est évident, par la table ci-dessus, que dix sols sont la moitié de vingt sols que contient la livre; par cette raison, il faudra prendre la moitié de la quantité des

aunes de cette marchandise, & cette moitié sera prise pour des livres; mais si le nombre est impair, le surplus de ce nombre sera pris pour une moitié, qui vaudra dix sols.

Par exemple, on veut savoir combien valent vingt-cinq aunes d'étoffe à quatre livres dix sols; il faut multiplier les vingt-cinq aunes par les quatre livres, et ensuite il faut prendre pour les dix sols la moitié de vingt-cinq, qui est douze livres dix sols, qu'il faut joindre avec le produit des livres, et vous aurez au produit total la somme de cent douze liv. dix sols, pour lesdites vingt-cinq aunes, à quatre livres 10 sols.

Quand il faudra multiplier par cinq sols, on prendra le quart de la somme à multiplier; si c'est par quatre sols, on prendra le cinquième, et le reste comme à la table ci-devant.

Table des parties aliquotes de 24 et 12 deniers.

Pour les six deniers, il faut prendre le quart du dixième du nombre à multiplier, et la moitié du reste.

Pour quatre deniers, il faut prendre le sixième, et le tiers du reste.

Pour trois deniers, il faut prendre le huitième du dixième, et le quart du reste.

Pour deux deniers, il faut faire comme pour quatre deniers, et du produit en prendre la moitié.

Pour un denier, il faudra faire comme pour quatre deniers, et du produit en prendre le quart.

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 8

Vous remarquerez que quand on dit qu'il faut prendre le quart pour six deniers, et le sixième pour quatre, c'est abaisser le produit de la multiplication d'un degré à l'égard du degré d'où ce produit est tiré, qui est la même chose que ce que nous appellons dans notre Arithmétique à la plume, retrancher une figure du nombre à multiplier pour en avoir le dixième : et cette partie aliquote de quart ou de sixième étant tirée du dixième, à l'égard de vingt-quatre deniers pour avoir des livres, il faudra tirer du reste la moitié ou le tiers, &c. à l'égard de douze deniers pour avoir des sols et des deniers.

Pour les parties aliquotes de vingt sols, comme quand il se trouve dix-sept sols, &c. ou pour celles de douze deniers, comme quand il se trouve neuf deniers, &c. il faut toujours les séparer en parties aliquotes ; par exemple : dix-sept sols doivent être séparés en premier lieu par dix sols, ensuite par cinq sols, et enfin par deux sols, et neuf deniers doivent être aussi séparés d'abord en six, et ensuite en trois ; et si toutes ces parties aliquotes, après avoir été séparées sont rejointes ensemble, elles doivent faire un produit total, semblable à celui qu'elles avoient avant leur séparation.

Ceux qui auront besoin d'une plus ample explication de ces tables, auront recours à notre Arithmétique, avec laquelle ils opéreront par les Jetons comme avec la plume.

Utilité de la Multiplication.

L'utilité qu'on retire de cette règle est, qu'on réduit, quand il est nécessaire, une grande espèce en une petite. Par exemple : si on veut réduire des livres en sols, il faut les multiplier par vingt sols, ou bien poser deux fois le nombre des sols à réduire, et y ajouter un Jeton au bas de l'échelle, et la somme que cela produira sera réduite en sols.

Si ce sont des sols qu'il faut réduire en deniers, il faut les multiplier par douze deniers, et leur produit donnera des deniers, ou bien poser deux fois le nombre des sols à réduire sur le même degré, et de plus poser encore une fois ce même nombre sur un degré plus haut ; et ensuite faisant la numération, on aura sa somme des deniers qu'on desire avoir.

Toutes les autres réductions qu'il faudra faire par augmentation ou par multiplication, se feront de la même manière, qui vient d'être expliquée dans l'article précédent.

Si on veut savoir combien valent trente-huit pistoles d'Italie, à neuf livres douze sols chacune, il faut se servir de la multiplication, et multiplier lesdites trente-huit pistoles par neuf livres douze sols ; le produit de la multiplication donnera la somme de trois cent soixante-quatre livres seize sols.

Il faudra faire la même chose, si ce sont des aunes de marchandises, au lieu de pistoles ; ainsi des autres.

Cette règle de multiplication sert encore

pour tirer le sol pour livre, plus ou moins. Par exemple : si on veut prendre un sol huit deniers pour livre sur cinq mille six cent soixante-dix-huit, il faut multiplier cette somme par un sol huit deniers, suivant toujours l'ordre de multiplier, comme il vient d'être enseigné.

Enfin, cette règle sert à toutes sortes d'évaluations tant pour les pièces de monnoie, que pour les poids et mesure, &c.

DE LA DIVISION.

Quatrième Règle.

Définition. Diviser un nombre, c'est le séparer en autant de parties égales qu'il y a d'unités au diviseur.

ON propose de diviser un nombre par un autre, savoir : 72 par 6, le quotient de cette division donnera 12, qui fait connoître que dans le nombre 72, il y a six fois 12, et par conséquent autant de fois 12 qu'il y a d'unités dans le diviseur 6.

Pour faire cette règle avec les Jetons, il faut placer l'échelle de numération, comme il a été pratiqué aux règles précédentes, et mettre le nombre à diviser à main gauche, suivant le rang qu'il doit tenir selon l'ordre de ladite échelle, et proposer le diviseur, qu'on écrira à part, ou qu'on retiendra dans sa mémoire.

On mettra toujours le produit de la Division qu'on nomme quotient, à la main droite de l'échelle.

Par exemple, on veut diviser IIIM IXC XX,

Exemple. *XIII Figure.*

IIIM IXC XX. à diviser par XXXV.

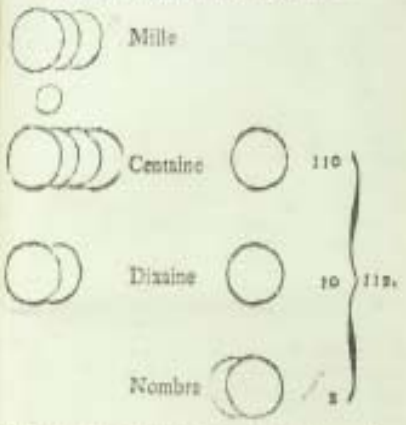

il faut les poser comme vous voyez à l'exemple de la Figure XIII.

La position étant faite, il faut commencer à diviser par les jetons qui sont posés au plus haut degré de l'échelle, qui expriment le nombre proposé.

Dans la pratique de cette règle, il faut remarquer, pour principe général, que tous les jetons, sur quelque degré de l'échelle qu'ils soient posés, excepté sur celui du nombre, qui n'a plus de degré au-dessous de lui, sont

L'ARITHMÉTIQUE PAR LES JETONS - 9

autant de dixaines à l'égard des nombres ou jetons qui sont le plus près et au-dessous d'eux comme cela se peut remarquer à la Figure XIII. où les trois jetons qui sont posés sur le rang des mille, valent par cette raison trois dixaines ou trente, qu'on lève d'abord, et ensuite le jeton qui est dessous lesdits trois jetons, qui vaut cinq, cela fait donc ensemble trente-cinq, qu'il faut diviser par trente-cinq : on dira en trente-cinq combien de fois est contenu le diviseur trente-cinq ; on remarque qu'il n'y est qu'une fois ; il faut poser à main droite un jeton pour quotient au degré inférieur où les cinq jetons qu'on vient de lever étoient, c'est-à-dire sur le rang des centaines. Il faut ensuite venir aux quatre jetons qui sont sur le degré des centaines, qui valent quarante, par rapport à son degré inférieur, qu'il faut diviser par le diviseur trente-cinq, en disant : en quarante il y a une fois trente-cinq, et cinq de plus ; on lève donc les quatre jetons, ou quarante, et on pose un jeton au quotient à main-droite, un degré plus bas que les quatre jetons qui étoient posés qu'on vient de lever, c'est-à-dire, sur le degré des dixaines.

Enfin, pour les cinq qui restent des quarante, qui valent cinq dixaines, par rapport à leur supériorité, qu'ils ont aux deux dixaines, il faut les joindre avec les deux jetons qui sont sur le degré des dixaines du nombre à diviser, qui font ensemble sept dixaines, qu'il faut diviser par trente-cinq ; on dit donc : en soixante et dix combien y a-t-il de fois trente-cinq ? Ils y sont deux fois, il faut lever les deux

jetons et les cinq restans retenus du reste des quarante, et poser deux jetons au quotient sur le degré des nombres ; la règle étant faite, on trouve au quotient cent douze, de telles espèces qu'il vous plaira, hommes, livres, pistoles, écus, &c.

On trouvera beaucoup de facilité à faire cette règle, quand on aura bien compris la valeur des jetons, comme il vient d'être expliqué dans la règle précédente ; la principale chose qu'il faut faire, c'est de lever votre diviseur, du nombre à diviser autant de fois qu'il pourra l'être, et de poser ce nombre de fois sur le degré du dernier caractère du diviseur, comme vous voyez à la règle ci-dessus. Ce qu'il faudra observer dans toutes les autres opérations pour la position du quotient à l'égard du diviseur.

Il reste assez souvent à la fin des divisions quelque nombre des livres, qu'il faut réduire en sols, en se servant des règles de réduction, qui ont été données ci-devant, et ce nombre de sols restans doit être divisé par le même diviseur qui a divisé les livres, et le quotient donnera des sols.

Et s'il reste des sols, à la fin de la Division des sols, il faudra les réduire en deniers, en les multipliant par douze, et leur produit le diviser par le même diviseur, qui a divisé les livres. Si après cette réduction, il reste encore quelque nombre de deniers qui ne se puisse diviser, ce sera une fraction ; cela est expliqué fort clairement dans l'Arithmétique à la plume.

Utilité de la Division.

Par cette règle, on peut connoître quelle quantité il faut d'une petite espèce pour en faire une plus grande ; c'est ce qui est nommé réduction. Par exemple, on veut réduire deux cent cinquante-deux deniers en sols, il faut les diviser par douze deniers, le quotient donnera vingt-un sols.

Cela se peut faire encore autrement : il n'y a qu'à prendre le tiers du quart desdits deux cent cinquante-deux deniers, et on aura pareillement vingt-un sols.

Si on veut réduire des sols en livres, il faut prendre la moitié du total des sols, à la réserve de ce qui est devant le jeton de l'Arbre qui représente le nombre des livres, selon le lieu auquel elles se rencontreront, et à ces livres il faudra joindre les sols qui seront vis-à-vis du jeton de l'Arbre qui représente le nombre.

Il faudra faire la même chose quand on voudra réduire de petites espèces en de plus grandes ; comme si on veut réduire des pouces en pieds, il faudra diviser par douze ; des pieds en toises, par six, &c.

Pour ce qui concerne toutes les autres règles d'Arithmétique, comme la règle de Trois simple ou composée, la règle de Société, et quelques autres qui dépendent de l'Addition, Soustraction, Multiplication et Division, elles se feront par le moyen de toutes les règles qui ont été enseignées ci-devant.

Par exemple, dans une règle de Trois, si

on disoit, si trente-deux hommes gagnent soixante-huit livres, on veut savoir combien quatre-vingt en gagneront, il faudra multiplier les quatre-vingt par soixante huit, le produit donne cinq mille quatre cent quarante, qui étant divisés par trente-deux, il viendra cent soixante-dix pour le gain des quatre-vingts hommes, ainsi des autres.

Si dans le premier terme il y avoit une fraction, comme au nombre trente-deux, s'il y avoit un demi, il faudroit doubler les trente-deux, et y ajouter un, le tout seroit soixante-cinq demi ; il faudroit aussi doubler les quatre-vingt, qui feront cent soixante ; ensuite de quoi faire la règle comme elle l'a été ci-dessus.

Enfin, il est bon de remarquer que dans toutes les matières, dont on s'est servi pour faire les règles d'Addition, Soustraction, Multiplication et Division avec les jetons, il y a une parfaite conformité avec celles qui se font avec la plume, comme on le peut voir dans le Traité d'Arithmétique qui précède celui des jetons, où toutes les maximes y sont semblables, et dont on peut facilement s'éclaircir, en cas de doute ; et je dirai en finissant ce Traité, que quoiqu'il paroisse succint et abrégé, il n'a pas donné moins de peine à le mettre dans l'état où vous le voyez, que s'il avoit été plus ample ; parce que dans son raccourci j'y ai mis toutes les explications qui auroient été nécessaires dans le contenu d'un plus grand volume.

FIN.

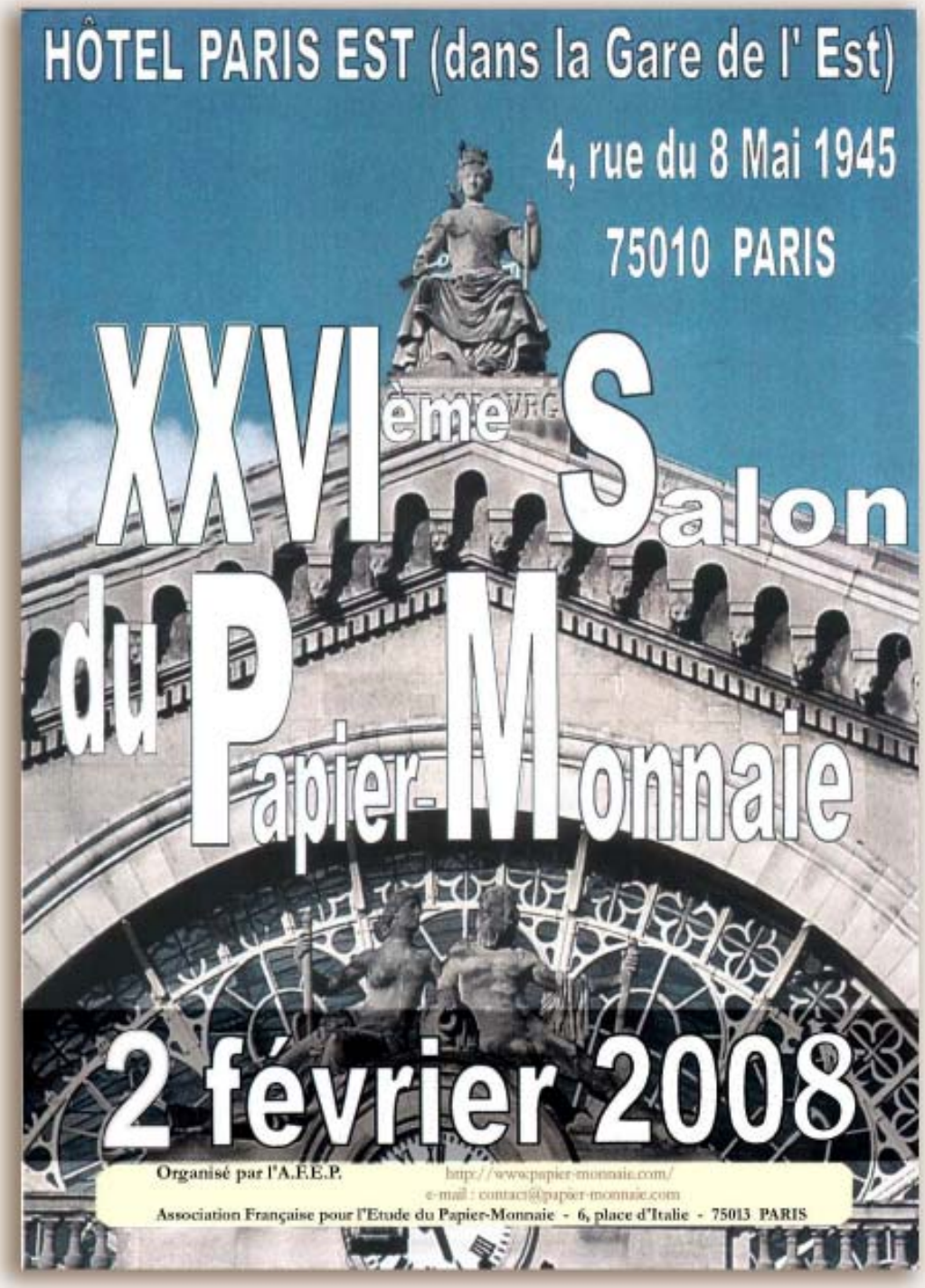

***Bulletin numismatique* version internet, mode d'emploi :**

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie ») , puis la transmettre en pièce jointe par e-mail ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU *BN* PAPIER POUR LES ONZE PROCHAINS NUMÉROS.

Merci d'adresser à CGF, 36, rue Vivienne, 75002 un chèque de 18 €. Tout achat dans les listes *Bulletin Numismatique* de cette période vous donnera droit à quatre numéros gratuits supplémentaires qui viendront s'ajouter ensuite.

Nom : ..... Prénom : ..... N° Client : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... E-mail : .....

Pays : ..... Tél : .....

ROME XX

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE BOURSE

Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR - Laurent SCHMITT

Nom : ..... **Prénom :**..... **N° client :** .....
Adresse.....
C.P.....Ville..... E-mail.....
Pays :..... Tél : ..... Télécopie :.....

ROME XX vous sera adressé sur demande contre la somme de 10 € (+5€ de frais port) envoyée à CGF, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01 40 26 42 97, Fax : 01 40 26 42 95